

Dubcek et Svoboda adjurent le pays de se montrer raisonnable et patient

PRAGUE (AFP) — L'allocution de M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, a duré 27 minutes. Parlant d'une voix hachée, s'arrêtant fréquemment comme pour reprendre haleine ou dominer son émotion, le dirigeant communiste tchécoslovaque semblait parfois secoué de sanglots étouffés. A plusieurs reprises, il dut se reprendre et n'arriva que rarement à lire son texte à un rythme normal.

« Mes chers compatriotes, chers camarades. J'ai du mal à trouver les paroles par lesquelles je pourrais exprimer la reconnaissance pour les immenses manifestations de confiance que vous nous avez accordées, à moi-même et à mes camarades, dont vous attendiez le retour. Votre moral élevé, votre attitude raisonnable et la certitude que tous les dirigeants du parti et membres des organes centraux reviendraient dans leurs fonctions n'ont pas été déçus. Nous sommes de nouveau parmi vous et nous avons repris notre travail. Nous vous remercions. »

« Nous pouvons reprendre l'activité des organes centraux de notre République, de l'Assemblée nationale et du gouvernement, ainsi que celle du Front national. Cette activité

rendez certainement compte. Ce fut le grand mérite de notre peuple d'avoir conservé son sang-froid et répondu à l'appel du praesidium du comi-

ques. Il faut à tout prix empêcher d'autres souffrances et d'autres pertes, car cela ne changerait rien à la situation réelle et cette situation anormale dans laquelle se trouve notre pays, se prolongerait. »

« Si nous sommes décidés à empêcher des effusions de sang », a poursuivi le premier secrétaire, « cela ne signifie pas que nous soyons disposés à endurer passivement la situation de fait, bien au contraire, nous faisons tout pour trouver — et nous sommes persuadés que nous y réussirons — les voies et les moyens de développer et réaliser avec vous tous la politique qui nous ramènera enfin de compte à une situation normale. Nous sommes renforcés dans cette conviction par les résultats des négociations obtenus par les représentants de notre Etat, de notre parti et du Front national avec les interlocuteurs soviétiques, négociations que nous avons achevées hier à Moscou. »



Entre l'aube et le début de l'après-midi d'hier, l'opinion publique en Tchécoslovaquie est passée de l'allégresse à l'amertume, sinon à un sourd sentiment de révolte, au fur et à mesure qu'elle prenait mieux connaissance du contenu de l'accord de Moscou et davantage conscience des implications de cet accord. En effet, si le communiqué commun soviéto-tchécoslovaque (dont on trouvera le texte intégral page 7) reste d'un caractère assez général — et l'on sait qu'il a été complété par un certain nombre de conventions secrètes — il est néanmoins suffisamment explicite pour indiquer que la Tchécoslovaquie entre dans un "long tunnel".

Sans aller jusqu'à parler d'un "protectorat déguisé" comme certaines agences de presse, force est de convenir que la Tchécoslovaquie a dû accepter, par l'intermédiaire de ses dirigeants, une sorte de "mise en liberté surveillée" ou encore une semi-tutelle de l'Union soviétique pour un temps plus ou moins long. Le maintien dans le pays d'importantes forces soviétiques jusqu'à la "normalisation" (qui n'est pas autrement définie), la subordination implicitement acceptée du commandement tchéquo au haut commandement soviétique, le rétablissement de la censure sur la presse pour tout ce qui concerne l'URSS et le camp socialiste, le freinage de la libéralisation, etc. représentent un lourd tribut à payer même si, en retour, l'équipe dirigeante de Prague reste en place et peut continuer d'appliquer la politique amorcée depuis le départ de Novotny. Il était sans doute difficile, voire impossible, pour les négociateurs pragois d'obtenir davantage mais on comprend aisément la réaction d'amertume et de colère de l'opinion publique après une "semaine héroïque". Le Parlement lui-même et les instances supérieures du P.C. tchécoslovaque ont exprimé de vives réserves et n'ont entériné qu'avec "regret" les conclusions des négociations de Moscou.

● Les dirigeants tchécoslovaques...

et notamment le président Svoboda et le premier secrétaire du parti A. Dubcek, dans deux longues allocutions, ont essentiellement invité le peuple à continuer de faire confiance à ses dirigeants et à se montrer patient et raisonnable. Ils n'ont pas caché que la situation est très complexe et difficile et qu'elle le restera longtemps: pour en sortir, ont-ils dit, il faudra du sang-froid, du réalisme et le renforcement de l'unité. M. Dubcek n'a pas caché qu'il faudra même, pendant un temps, mettre en veilleuse certains aspects de la liberté d'expression et de la démocratisation récemment conquises. Les deux leaders ont surtout adressé leur appel à la jeunesse en lui demandant de se défendre de tout acte irréfléchi et de ne pas jouer avec l'avenir de la nation. Bref, les deux dirigeants ont estimé n'avoir pas déçu pour l'essentiel la confiance du pays, avoir réussi à éviter le pire et avoir réuni les conditions qui, à la longue, permettront à la Tchécoslovaquie de poursuivre sa route et de continuer sa politique.

● La réaction de l'opinion publique...

...et des instances supérieures du parti ainsi que celle de la presse et de la radio ont été caractérisées d'une part par un sentiment de profonde déception, d'amertume et d'abattement, de l'autre par un sentiment de frustration et de colère. Ces sentiments ont été exprimés même sur les ondes de certaines stations radiophoniques et surtout par une partie de la foule pragoise rassemblée à deux reprises, devant le palais présidentiel puis devant le Parlement. Des centaines de messages émanant des usines et des organismes locaux du P.C. étaient adressés aux stations de radio pour protester contre l'accord de Moscou. A la fin de la journée, toutefois, il semblait que les appels de Dubcek et Svoboda et les messages de "ralliement résigné" diffusés par les stations de radio provoquaient un changement de climat. Au Parlement comme au Front national et au praesidium, réaction également favorable, l'approbation étant soit réservée jusqu'à plus ample analyse, soit donnée "sans enthousiasme" et dans l'amertume et uniquement parce que l'on faisait confiance aux dirigeants pour tirer le moins mauvais parti possible d'une situation apparemment sans autre issue.

Voir page 2 : Le point

Vent de fronde en Tchécoslovaquie; incertitude sur l'avenir de l'accord

La FTQ poursuit sa lutte

— en décrétant une grève générale de la construction à Montréal

par Jean Drolet

La Fédération des travailleurs du Québec a décrété hier une grève générale à Montréal de ses membres dans le secteur de la construction pour appuyer sa demande d'enquête sur tous les agissements et les structures de la Commission des relations de travail du Québec et pour obtenir du gouvernement la liberté intégrale d'association en faveur des ouvriers du bâtiment.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré que l'arrêt de travail d'une journée qui aura lieu le vendredi six septembre prochain, sera marqué d'une manifestation qui groupera de 10 000 à 20 000 travailleurs de la construction. Un comité spécial a été formé dans le but de préciser le lieu et la forme que prendra cette manifestation car on n'a pas encore décidé s'il s'agira d'un défilé ou d'un grand ralliement.

Ce comité spécial d'organisation est composé de représentants de chacun des syndicats participants, de même que du président de la FTQ et de son secrétaire général, M. Claude Mériaux.

Cette décision constitue la seconde étape d'une bataille que le président de la FTQ avait qualifiée la semaine dernière de "bataille à finir", à la suite d'une manifestation limitée qui s'était déroulée devant les bureaux de la CRT à Montréal.

La FTQ n'a reçu aucune réponse affirmative à sa demande d'enquête soumise la semaine dernière et M. Louis Laberge a indiqué que si le gouvernement n'obtempère pas aux exigences de sa centrale, la prochaine étape consistera dans la convocation d'un congrès général extraordinaire de la FTQ pour aviser des mesures à prendre.

M. Laberge a donné l'assurance que la manifestation projetée sera "absolument pacifique et digne". La FTQ constituera à cette fin un service d'ordre de 600 à 700 leaders syndicaux du bâtiment qui verront notamment à écarter les agents provocateurs. "Nous allons démontrer à la population, a-t-il dit, comme nous l'avons déjà fait mardi dernier devant les bureaux de la CRT à Montréal, que les ouvriers de la construction sont des citoyens aussi honorables que n'importe qui, et qu'ils devraient avoir droit de cité partout au Québec".

M. Laberge a réitéré les accusations de mauvais foi et de favoritisme portées la



Dans les rues de Prague, les citoyens se massaient hier autour des postes à transistor pour entendre les dernières nouvelles et les discours des dirigeants tchéques à leur retour de Moscou. Les militaires tchécoslovaques n'échappaient pas à la règle. (Téléphoto AP)

Le congrès de Chicago

Ouverture du débat sur le Vietnam; Humphrey reçoit d'autres appuis

CHICAGO (d'après AFP et CP) — Dans une atmosphère d'extrême tension, qui enveloppe non seulement l'amphithéâtre du congrès démocrate mais aussi toute la ville de Chicago, s'est ouvert hier soir le débat impatientement attendu sur le Vietnam tandis que, sur le plan électoral, les délégués apprenaient que trois gouverneurs d'Etats du Sud abandonnaient leur rôle de "favoritisme" pour s'aligner sur le vice-président Hubert Humphrey et ainsi renforcer ses chances de succès au premier tour de scrutin ce soir.

Aux abords de l'amphithéâtre, des manifestants pacifistes défilaient silencieusement, portant des pancartes contre la guerre au Vietnam, protestant contre l'atteinte aux droits de l'homme que constitue aussi bien l'occupation de Prague par les Soviétiques que celle de Chicago par les forces de l'ordre. Au Lincoln Park, centre de la ville, les hippies et les yuppies se sont également rassemblés en soirée, mais vers 23 heures, on ne signalait encore aucun accrochage sérieux. La tension restait grande toutefois car les autorités craignaient que ne recommencent les échauffourées violentes de la nuit précédente.

D'autre part, les derniers efforts des libéraux pour remplacer certaines délégations du Sud à la convention par d'autres comprenant un plus grand nombre de Noirs ont échoué.

La convention a en effet approuvé hier soir le rapport de sa Commission des accreditations demandant le maintien de la délégation de l'Alabama et a rejeté un amendement proposant son rempla-

cement par une délégation rebelle composée à cinquante pour cent de Noirs. Quelques délégués noirs ont quitté l'enceinte de la convention après le vote.

De leur côté, certains délégués "réguliers" de Georgie, c'est-à-dire nommés par le gouverneur Lester Maddox, ont menacé de se rallier au camp de l'ancien gouverneur George Wallace après que la convention ait adopté une motion imposant le partage des voix de cet Etat entre les "réguliers" et une délégation "loyaliste" dirigée par le représentant noir Julian Bond.

Le débat sur le Vietnam s'est engagé sur la présentation de la "plate-forme" adoptée par la majorité de la com-

mission de rédaction endossant la politique de l'administration Johnson. Elle préconise l'arrêt des bombardements seulement lorsque Hanoi aura fourni des assurances sur la sécurité des forces américaines au sud de la zone démilitarisée.

Un rapport minoritaire présenté par les partisans des sénateurs Eugene McCarthy et George McGovern demande un arrêt immédiat des bombardements et la constitution d'un gouvernement sud-vietnamien avec la participation du Front national de libération.

Le plan ne semble pas avoir recueilli, pour le moment, à l'intérieur de la convention un

La tutelle de Moscou exaspère l'opinion qui pourtant se résigne

PRAGUE (AFP) — Les Pragois ont eu le sentiment d'avoir vécu une journée des dupes. De la joie de savoir leurs dirigeants dans leur ville, ils sont passés à la méfiance ou à l'indignation après la publication du communiqué de Moscou et le discours du général Svoboda qui leur a appris que

Les Russes évacuent les grandes villes

PRAGUE (AFP) — Après sept jours d'occupation massive, la plupart des nombreux blindés qui assiégeaient les ministères, les journaux, les casernes et tous les centres stratégiques se sont retirés au cours de la nuit. Sur l'avenue Wenceslas, il ne reste que quelques patrouilles de quatre ou cinq hommes en uniforme de ville qui ont quitté les treillis qu'ils avaient porté jusqu'à présent. Autour du comité central, il ne reste qu'un mince cordon de troupes spéciales soviétiques, en bérêts rouges. Autour du Palais Kradcany, résidence du président Svoboda, où flotte, depuis l'arrivée cette nuit du président, le drapeau tchécoslovaque, c'est l'armée tchécoslovaque en armes qui monte la garde.

Les sentinelles adressent de grands signes amicaux aux jeunes Pragois qui viennent les applaudir. L'accès de la place du château est désormais libre, comme est absolument libre le passage des ponts, qui ne sont plus gardés. L'Ambassade soviétique est entourée d'un solide cordon de chars. Les blindés se sont retirés soit à l'intérieur de Prague mais dans des endroits à l'écart des artères animées, parcs, terrains vagues, casernes, soit autour de la ville où les troupes soviétiques ont concentré leurs campements et la plupart de leurs installations fixes.

Ce mouvement fait suite à

l'unité menacée. Ce qui est en jeu, c'est l'unité du pays. Tous en ont conscience et dans tous les groupes qui discutent et même se disputent sur la place Wenceslas et devant l'Assemblée nationale. Entre ceux qui sont partisans d'entrer dans une résistance "active" et ceux qui veulent épargner un déchirement à leur pays, dans la bouche de dirigeants comme Dubcek, comme de députés, revient sans cesse la même phrase: "Nous avons été unis pendant une semaine, il faut que nous restions unis".

Devant l'Assemblée nationale, un dialogue s'est instauré entre la foule, houleuse, persiflante et un député de Prague M. Alois Polodnak, qui est venu au balcon pour calmer les esprits. Il dit: "C'est la souveraineté et la liberté de ce pays que nous voulons tous".

Un cri dans la foule: "Pourquoi devrions-nous vous faire confiance?". "Le 14ème congrès du parti (qui s'est tenu dans la clandestinité pendant l'occupation) est légal et démocratique", dit-il. Les applaudissements crépitent. Zatopek, champion olympique de marathon, improvise un meeting sous la pluie pour expliquer dans un langage imagé qui fait rire son auditoire: "Tout n'est pas perdu, dit-il, il faut être réaliste". Une femme en larmes s'écrie, la voix brisée: "Sauvez-nous, sauvez-nous", seul signe de désespoir dans



Des manifestants ont entrepris hier dans une église de Chicago une "vigile" de 24 heures pour pleurer la suppression des droits de l'Homme au Vietnam, en Tchécoslovaquie et à Chicago. Les manifestants ont défilé d'abord à proximité de l'amphithéâtre international de Chicago, où se déroule le congrès du parti démocrate. On sait que la nuit de lundi à mardi a été marquée par de violentes échauffourées entre policiers et manifestants. (Téléphoto AP)

Perplexité à l'Ouest

Satisfaction des pays et partis communistes

MOSCOU (AFP) — "Pour les forces impérialistes qui comptaient détacher la Tchécoslovaquie de la communauté socialiste, l'accord réalisé à Moscou est un coup sévère", déclare l'agence Tass, dans un commentaire diffusé hier soir.

La tentative des pays de l'Otan d'utiliser le Conseil de sécurité pour intensifier l'hystérie politique autour de la prétendue "question tchécoslovaque", a complètement échoué", poursuit l'agence Tass, qui ajoute: "La demande du gouvernement tchécoslovaque de

supprimer cette question de l'ordre du jour du Conseil, a définitivement démasqué les machinations de tous ceux qui essaient d'utiliser l'ONU dans des buts n'ayant rien de commun avec les tâches de cette organisation".

Parlant ensuite de "certaines déclarations selon lesquelles les mesures prises par les pays alliés auraient été préjudiciables au socialisme mondial", l'agence Tass affirme: "Tous peuvent voir maintenant qu'en réalité, l'aide apportée au peuple tchécoslovaque par les pays socialistes frères et les résultats des pourparlers de Moscou ne font que renforcer le mouvement communiste et ouvrier international, qu'ils portent un coup à la réaction impérialiste et à ses plans en ce qui concerne la Tchécoslovaquie".

C'est un compromis. Il est issu d'une véritable négociation. Il a été conclu dans le cadre du camp socialiste. Mais ce n'est pas un règlement idéal, ni pour les uns ni pour les autres.

Dans ce communiqué, il y a au passif des Soviétiques une immense concession que certains observateurs qualifient de faillite: c'est le fait, pour les dirigeants du Kremlin, d'avoir dû remettre en selle Dubcek, Cernik et Smrkovsky, d'avoir été obligés de faire appel à nouveau à cette équipe après l'avoir répudiée.

Au passif des Tchécoslovaques, il y a le maintien pro-

Voir page 6 : Satisfaction

Voir page 2 : La FTQ

Voir page 6 : Tutelle

■ Suites de la première page

LE POINT

● Les premières mesures d'application...

...du compromis du Kremlin étaient sensibles dès hier. En effet, le gouvernement tchécoslovaque pria le Conseil de sécurité des Nations unies de ne plus s'occuper "de la prétendue question tchécoslovaque", cependant que de nombreuses unités soviétiques évacuaient le centre des grandes villes pour occuper de nouveaux cantonnements en banlieue et que d'autres régiments prenaient position le long de la frontière germano-tchécoslovaque (pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale). Les télécommunications étaient rétablies entre Prague et le monde et les radios "libres" s'approprièrent à redevenir des radios "officielles", peut-être moins libres, comme disait l'un des commentateurs.

● Les réactions dans le monde...

...allaient de la satisfaction, plus ou moins mitigée des gouvernements et des partis communistes, à une impression de soulagement mêlée d'inquiétude en Occident. Dans les capitales occidentales, on attendait évidemment de pouvoir mieux mesurer le prix réel que la Tchécoslovaquie devrait payer en échange du rétablissement de l'équipe dirigeante à Prague. L'Albanie, comme il était à prévoir, dénonçait violemment le compromis ou elle voyait l'imposition d'un véritable protectorat par l'URSS à la Tchécoslovaquie. Pour Moscou, l'accord de mardi consacrait "l'échec de l'entreprise de l'impérialisme" qui avait tenté d'arracher la Tchécoslovaquie au camp socialiste.

LA FTQ

semaine dernière contre la CRT. Celle-ci, a-t-il dit, est le principal obstacle à la syndicalisation des non-syndiqués parce qu'elle est composée d'anciens procureurs d'entreprises industrielles. Cet état de choses a entraîné l'échec de campagnes de recrutement souvent coûteuses, a dit M. Laberge, parce que la CRT a rejeté les demandes d'accréditation pour "des raisons futilités".

Il a rappelé que la lutte que mène la FTQ n'est pas dirigée contre la Confédération des syndicats nationaux et a ajouté qu'il compte sur la sympathie agissante des 4.000 ouvriers de la construction de la région de Montréal affiliés

à la CSN, même si celle-ci renie présentement la formule qu'elle préconisait conjointement avec nous il y a six mois pour mettre un terme aux luttes intersyndicales dans le secteur de la construction.

M. Laberge s'est insurgé contre certaines décisions "douteuses et inexplicables" rendues par la CRT depuis quelques années, la dernière en date étant celle du juge Georges Chassé qui a ordonné, le 12 août, la tenue d'un scrutin parmi un nombre déterminé d'employés de la Canadien Bechtel, de Baie-Comeau.

Le problème fondamental au Québec, a dit M. Laberge, est que c'est la région où le taux de chômage est le plus

élevé au Canada, où la CRT est la plus inconsciente de toutes les commissions administratives de tout le pays, où il y a des conflits de travail qui, selon d'aucuns, provoquent une fuite des capitaux, où le gouvernement déclare vouloir promouvoir la prévention de tels conflits, mais où "nous attendons toujours les premiers gestes concrets à la suite de ces déclarations louables".

La semaine dernière, le président de la FTQ a averti le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, que le climat des relations industrielles du Québec serait considérablement perturbé si le gouvernement ne permet pas à sa centrale de se faire entendre grâce à une enquête sur la CRT.

La FTQ a déjà commencé à compiler un volumineux dossier sur les décisions de la CRT depuis quelques années. Dans une dépêche adressée à tous les syndicats affiliés à la FTQ, M. Claude Méreanu affirme que "la décision aberrante du juge Chassé à Baie-Comeau a confirmé la FTQ dans sa conviction qu'il se commettait un tas d'irrégularités à la CRT, de la part de plus d'un commissaire. Nous avons déjà communiqué à la presse, continue M. Méreanu, l'indécence de ce vice-président dans le cas d'une tourbière du Bas-du-Fluve, de même que son tour de passe-passe avec la liste de paye de la compagnie Bastos du Canada, à Louiseville. Nous collecterions, présentement, ajoute-t-il, les énormités de ce genre en vue de soumettre au gouvernement un dossier assez éloquent pour le forcer à réformer cette institution malade qu'est la CRT".

Le secrétaire général de la FTQ conclut son message en disant que les affiliés de la centrale doivent être mis sur un pied d'alerte et se tenir prêts à participer, au besoin, à un déploiement de force de nature à faire bouger le gouvernement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

Cherchons jeune homme qualifié, gradué avec grande ambition. Actuellement employé. Pour position avec compagnie d'immeubles et développement. Rémunération minimum - \$12,000.

Écrire Case 922 Le Devoir

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

requiert les services de:

PROFESSEURS SUPPLÉANTS

à temps partiel pour les secteurs Sainte-Thérèse et St-Eustache.

Prérez de communiquer avec:

M. Roch Aubé, Directeur de l'Enseignement secondaire, 473-4694 exg 234

Pour le compte d'une importante compagnie industrielle ayant son siège social à Montréal et qui recherche un

GÉRANT DE LA PLANIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DU DÉVELOPPEMENT

La compagnie s'est véritablement engagée à perfectionner un climat favorable à l'administration, contribuant à l'entière réalisation de ses ressources humaines. Des recherches additionnelles sont nécessaires pour développer l'approche au niveau de la direction. En même temps la compagnie recherche une plus grande efficacité dans le développement de leurs programmes perfectionnés à tous les niveaux.

Nous sollicitons, confidentiellement, les demandes d'hommes qui sont véritablement intéressés au côté humain du monde des affaires, soit par l'importance de leur expérience dans le développement de l'administration ou à cause de leur expérience connexe dans les relations industrielles et personnelles. Les exigences éducatives sont flexibles mais doivent être au degré universitaire. Echelle de salaire jusqu'à \$15,000.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.

Conseillers en personnel d'administration
1110 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 2, P.Q.
845-1256

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Centre de Calcul

Vu l'installation récente de la machine IBM-360, modèle 65, qui avantage la recherche, l'enseignement et l'administration, un nombre de postes sont présentement vacants.

-ANALYSTE SENIOR (systèmes)

Préparer et exécuter un nombre d'applications administratives. Le candidat choisi devra développer le système de dossiers des étudiants de l'Université, système financier et système relevant du contrôle.

QUALIFICATIONS: Plusieurs années d'expérience dans l'analyse de systèmes ainsi qu'une connaissance de la programmation sur ordinateur. Gradué universitaire ou expérience équivalente. Salaire de base jusqu'à \$12,912.

-ANALYSTE SUR CALCULATEUR SENIOR (Systèmes)

Fournir des services de systèmes de programmation en relations avec OS-MUT "software". Le candidat choisi sera responsable du bon fonctionnement de l'équipement et le développement de "software" à usage particulier.

QUALIFICATIONS: 3 années ou plus d'expérience dans le système de la programmation. Degré universitaire ou expérience équivalente. Salaire de base jusqu'à \$12,912.

-ANALYSTE SUR CALCULATEUR (applications)

Fournir des services aux facultés et aux étudiants dans l'application de calculateurs à la recherche et à l'enseignement. Le candidat élu fournira également des services de consultations, préparera et remédiera des problèmes de recherches.

QUALIFICATIONS: Un degré appréciable d'expérience dans le domaine de la programmation scientifique ainsi qu'une connaissance d'analyse numérique ou de statistiques. Gradué universitaire. Salaire de base jusqu'à \$10,680.

-OPERATEUR DE CALCULATEUR

Devra faire fonctionner la machine IBM-360 modèle 65. Le Candidat choisi fera partie d'une équipe responsable de l'usage efficace de multiprogrammations.

QUALIFICATIONS: Une certaine expérience d'opérations sur ordinateur. Gradué de l'école secondaire. Salaire de base jusqu'à \$6,336.

Veillez téléphoner à 613-231-3435 frais virés ou envoyez "curriculum vitae" à:

M. James J. O'Brien,
Coordonnateur d'embauchage,
Université d'Ottawa,
110 rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ont.

OFFRE D'EMPLOI DE COMPOWER

INGÉNIEUR-CHIMISTE ou CHIMISTE

requis pour un poste important dans

LA VENTE TECHNIQUE

Un de nos clients, à l'avant-garde du progrès dans le domaine de la combustion, recherche un ingénieur-chimiste ou un chimiste ou encore un homme possédant une formation et une expérience équivalentes. Le candidat retenu assurera la direction de la vente d'un nouvel adjuvant pour huile combustible, aux propriétés remarquables, et la préparation des prescriptions techniques qui doivent en régir l'emploi.

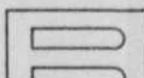
Les droits de vente de ce produit fabriqué sous licence du Gouvernement Canadien sont détenus en exclusivité. Son potentiel est très élevé tant en ventes initiales qu'en commandes renouvelées.

Au début, CE POSTE exigera des déplacements fréquents et prolongés, une économie du temps bien étudiée et un travail assidu.

Mais, pour celui qui se fera distinguer, les AVANTAGES de cette occasion magnifique seront exceptionnels: rémunération excellente, avancement rapide et possibilité de participation dans une entreprise florissante.

Nous accuserons réception de toutes les réponses à cette offre d'emploi: les candidats retenus seront convoqués par téléphone à une entrevue.

Envoyez votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous. Discretion assurée.



BATEMAN-BROWNE ASSOCIATES LIMITED

1255 Boulevard Laird, Bureau 110, Montréal 16.

Compétence de M. P.E. Galvin, Vice-Président, Exploitation

Le Collège de Rimouski (CEGEP)

sollicite des candidatures au poste de Responsable du centre d'informatique

Sous l'autorité du directeur général, le responsable du centre d'informatique remplira les tâches suivantes:

- A. Conseille le collège en matière d'informatique,
- B. Coordonne les activités du centre d'informatique quant à l'enseignement et à la gestion,
- C. Dirige les opérations du centre d'informatique.

TRAITEMENT, selon les qualifications et l'expérience. Les offres d'emploi doivent parvenir au plus tard, le 7 septembre 1968, à l'adresse suivante:

Le Directeur Général,
Collège de Rimouski,
Rimouski.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE

demande des professeurs dans les disciplines suivantes pour enseigner au niveau secondaire

- 2 ÉDUCATION MUSICALE (masculins)
- 2 ARTS PLASTIQUES (masculins ou féminins)
- 2 ÉDUCATION PHYSIQUE (masculins ou féminins)

Les candidats intéressés doivent s'adresser au

Directeur du personnel,
3620, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval.

Commission d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment, Région des Laurentides.

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENDROIT: St-Jérôme, Comté Terrebonne

FONCTIONS:

- diriger le personnel et sujets en cours de formation ou entraînement.
- planifier, organiser et superviser l'enseignement
- assumer toute autre fonction que lui confiera la Commission d'Apprentissage

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

- minimum de onze années d'études de formation générale
- minimum de cinq années d'enseignement à temps plein
- expérience pertinente

TRAITEMENT:

De \$9,500.00 à \$12,000.00 selon qualifications et compétence.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 9 septembre 1968 à:

Richard Goyette, secrétaire-trésorier,
Commission d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment, Région des Laurentides,
737, rue Scott,
Case postale 766,
St-Jérôme, Québec.

COMMUNIQUÉ

La République Démocratique du Congo recrute des professeurs français canadiens et belges pour l'enseignement secondaire et supérieur.

A. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

1. Titres académiques

- a) licence ou doctorat ou titres équivalents (pas de juristes)
- b) Titulaire de diplôme de 2 à 3 ans d'études supérieures.

2. Âge limite

45 ans.

3. Disciplines demandées

- Lettres et Sciences humaines (sauf droit)
- Sciences pures et mathématiques
- Sciences appliquées
- Spécialistes en navigation et pêche (officier ou long cours)

4. Dossier à fournir

- a) demande d'engagement;
- b) fiche de renseignements ou curriculum vitae;
- c) 3 copies légalisées ou photocopies de diplômes;
- d) 3 exemplaires de certificat récent de bonne vie et mœurs (extrait de casier judiciaire);
- e) 3 exemplaires d'extrait d'acte de naissance - et le cas échéant, extrait d'acte de mariage et de naissance des enfants;
- f) certificat médical récent d'aptitude physique à l'enseignement au Congo;
- g) 3 exemplaires d'état de services déjà prestés dans l'enseignement attestés par des autorités scolaires responsables;
- h) 3 photos passeport.

B. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

1. Traitement - a) Part non transférable

- 60 Zaires (\$120) par mois sans distinction de qualification;
- allocations et compléments familiaux;
- prime stabilité pour celui qui séjourne de façon stable au Congo avec sa famille;
- annales.

b) Part transférable à l'étranger

- de 300 à 380 \$ U.S. par mois selon que l'enseignant est gradué ou licencié.

2. Avantages sociaux

- gratuité de logement - soins médicaux et produits pharmaceutiques;
- congé dans le pays d'origine tous les deux ans avec gratuité de transport.

C. DÉPÔT DES DOSSIERS

Bureau de recrutement - Ambassade de la République Démocratique du Congo 32, cours Albert 1er Paris 8ème. - Ambassade de la République Démocratique du Congo, 30, rue Marie de Bourgogne Bruxelles 4 - Ambassade de la République Démocratique du Congo 18, Range Road Ottawa 2, Ontario, CANADA.

D. DATE DU DÉPÔT

Une mission de recrutement venant de Kinshasa se trouve déjà à Paris. La même mission se rendra successivement au Canada et en Belgique.

Durée séjour:

- Paris du 13 au 23 août 1968
- Canada (Montréal) du 24 août au 4 sept. 1968
- Belgique du 5 au 24 septembre 1968

Ottawa veut savoir...

Pourquoi les Canadiens aiment mieux battre pavillon étranger

OTTAWA (Le Devoir) — Le ministre des transports, M. Paul Hellyer, a annoncé hier qu'on allait approfondir les études déjà amorcées sur la question d'une marine marchande canadienne de haute mer. Le ministre a ajouté qu'en raison du résultat d'études préliminaires il avait été décidé de demander au comité des transports par eau de la commission canadienne des transports d'approfondir les études sur la question.

L'étude portera sur les raisons pour lesquelles les Canadiens préfèrent affréter plutôt que posséder les flottes océaniques marchandes qu'ils exploitent et pourquoi ces navires battent pavillon étranger au lieu du pavillon canadien.

Une étude coût-profit serait au centre de tout le projet. L'étude comporterait une analyse des profits que pourrait retirer le Canada de l'exploitation d'une flotte de haute mer en fonction des recettes fiscales, de la balance des paiements, de l'emploi en mer et sur terre, de la formation et de la conservation de compétences administratives et techniques, ainsi qu'une évaluation des profits par rapport à ce qu'il en coûterait au pays sous forme d'aide financière possible.

Au cours de cette étude, un examen sera fait des lignes de conduite de nations étrangères pour ce qui est de l'appui financier accordé à la navigation océanique au moyen de subven-

tions directes, de traitement fiscal préférentiel et d'autres formes d'encouragement financier et commercial.

La commission canadienne des transports sera chargée de la planification de ces études et du rassemblement des données de base dont pourraient déjà disposer les ministères ou les organismes de l'Etat, conformément aux responsabilités qui incombent à la commission en vertu de la loi nationale sur les transports qui est récemment entrée en vigueur.

Toutefois, certaines parties de l'étude, qui ont trait à des questions techniques et à des analyses économiques seront confiées à des experts-conseils indépendants. Entreront dans cette catégorie l'analyse des frais d'exploitation comparés de navires canadiens et étrangers, l'identification des types de navires et des commerces du point de vue de l'économie d'exploitation et de la rentabilité, et l'étude coût-profit mentionnée plus haut.

Le résultat net de ces enquêtes serait d'assurer les moyens nécessaires pour mesurer l'écart de coût, s'il en est, entre les navires battant pavillon canadien et ceux qui battent pavillon étranger, d'évaluer les possibilités d'une participation canadienne au transport des ressources canadiennes vers le marché, et d'avoir une idée des conditions dans lesquelles les navires canadiens de haute mer devraient être mis en service.

■ Dans les îles

Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h30 à 21h30.

Orchestre des Nations: Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Boris Bott, de 20h à 21h30. Jacques Fauteux, présentateur. "Ouverture du Carnaval" de Dvorjak; Suite du ballet "Le Tricorne" de De Falla; Extraits du "Lac des Cygnes" de Tchaikovsky; "Rapsodie roumaine no. 1 en la majeur, opus 11" de Enesco; "Contes des bois de Vienne" de Strauss. Discothèque, "L'Asthénie", avec Pierre Fournier et Odette Olivier, de 22h à 23h30.

Cinéma: Cinéma française: Hommage à Jean Renoir: "Le crime de monsieur Lange" (1935) à 13h, 16h et 18h30.

Belfroi de la Musique: De 11h à 19h: "Ouverture académique, opus 73" de Brahms; "Clair de lune" de Debussy; "Rêves d'amour, Nocturne" de Liszt-Wal-Berg, par l'Orchestre philharmonique de l'Etat de Hambourg, sous la direction de Wal-Berg; "Humoresque, opus 101, no. 7" de Dvorjak-Wal-Berg, par le Grand Orchestre symphonique dirigé par Wal-Berg; Willi Stech au piano; "Prelude en do dièse mineur" de Rachmaninoff-Wal-Berg; "Menuet en sol majeur, opus 14, no. 1" de Paderewski-Wal-Berg, par l'Orchestre philharmonique de l'Etat de Hambourg sous la direction de Wal-Berg; "La danse du diable" de Hellmesberger par l'Orchestre philharmonique de l'Etat de Hambourg sous la direction de Richard Muller-Lampertz. De 19 h. à la fermeture: "Aida", opéra en 4 actes de 6 scènes de Verdi, par l'Orchestre et les

choeurs de la Maison d'Opéra de Rome sous la direction de Zubin Mehta

Pavillon chrétien: "Les Trovères", groupe vocal et instrumental, de 19h à 21h.

Pavillon Visages de l'homme: "Animaux et Indiens au Rio Xingu" film présenté à toutes les heures, de 11h à 21h.

Pavillon du Mexique: A la terrasse du pavillon: "Les Maria-chis", de 13h à 13h30.

Pavillon des sports aquatiques: Spectacle de ski nautique avec "Les Marsouins de Rio", au lac des régates, de 19h15 à 20h.

Pavillon de la Jeunesse: Secteur théâtre: La troupe de théâtre "Les Abscons" présente "Saba", une féerie en 3 actes de Gabriel Ayles-tock, à 20h30 et 22h30. Secteur café-dansant Discothèque de 20h à 24h. Secteur Jeunesse à l'affût: Chansonnier à 20h, 21h30 et 23h. Secteur agora: orchestre de 19h à 24h "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Théâtre des marionnettes (Pav. des Brasseries): "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 13h à 19h30.

Féerie des eaux: Spectacle "eaux, sons et lumières" à 21h30, 22h30 et 23h30.

Pav. Mon pays c'est l'hiver: Spectacle de patinage artistique toutes les heures. Le film "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil?" de Jean Dansereau, à toutes les demi-heures.

Pavillon de l'agriculture: Paradis d'animaux à 14h et 19h30.

Pav. Trinidad et Tobago: A la terrasse du pavillon: "Trinidad and Tobago steel band", spectacle à 16h, 17h et 18h.

Pav. Education par les timbres: A la terrasse du pavillon: comptoir d'échanges gratuits à la disposition des philatélistes, durant l'après-midi. Dans le pavillon: exposition de timbres, de médailles et de couvertures relatant le pèlerinage de Paul VI.

Pavillon d'Israël: Nouvel exhibit de jares israéliennes anciennes, (1er siècle). "Jerusalem: in search of a city" et "On the Seventh Day", deux nouveaux films présentés continuellement, relatant la réunification de Jérusalem.

Auditorium Sainte-Hélène: "Medi-Théâtre" Cent ans de médecine canadienne et commentaires en entrevues sur "La greffe du cœur", films présentés alternativement toutes les trente minutes.

Pavillon les Sermons de la science: 14 différents films présentés durant la journée, dont "Le mystère des trois horloges", à 17h20.

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTEUR-RÉDACTEUR

cherche poste à temps plein ou à temps partiel. Diplôme. Expérience dans les domaines technique, scientifique, culturel et commercial. Français, anglais, espagnol.

Telephoner: 343-6140 ou écrire à:

Case 924,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Le transport à Laval:

Autobus, métro, monorail sont recommandés

Une étude générale de planification des transports à Laval, préparée par M. C. E. Campeau, urbaniste-conseil, a été soumise hier, aux membres du comité exécutif de cette ville, recommandant l'adoption d'un système intégré: monorail, métro, autobus.

Pour le transport rapide, le rapport Campeau suggère le monorail, type Aerotrain ou Alweg, opérant par contrôle automatique sur un seul rail de bois ou de béton, avec roues pneumatiques ou coussins d'air, complètement protégés des effets de la neige ou du froid. Le système s'étendrait sur 26,9 milles.

Les stations pour l'express seraient situées à tous les 2,5 milles, alors que le service local pourrait avoir une moyenne de 7 stations au mille.

Les rabattements aux lignes rapides de monorail seraient faits par un réseau d'autobus de surface organisé de façon à desservir en entier les territoires à développer et couvrant 14,6 milles sur rues et autoroutes.

M. Campeau a également expliqué différents aspects du problème du prolongement du métro de Montréal sur l'île Jésus. Il conclut que Laval pourrait faire prolonger le métro de la rue Berri, fournir les emprises nécessaires et participer au paiement du déficit annuel de la Commission de transport de Montréal pourvu que:

- Le métro se prolonge jusqu'au boulevard Saint-Martin;
 - Aucune dépense d'immobilisation ne soit à payer directement ni pour la construction ni pour l'équipement;
 - Laval reste propriétaire de l'emprise et dispose elle-même des locations et droits aériens;
 - Le brevet du système de Laval permette la correspondance avec le métro et réciproquement, sans frais additionnels;
 - Laval ait une représentation suffisante au sein de la CTM.
- Toutefois, selon M. Campeau, le problème de transport en commun dépasse les pouvoirs de chacune des municipalités de la région métropolitaine et la réalisation des projets exige une intégration régionale. Il est donc indispensable, selon lui, que le gouvernement provincial se charge des mesures à prendre pour assurer l'élaboration, la mise à l'exécution et l'exploitation du réseau de transport en commun, requis pour la région économique montréalaise et en particulier pour la ville de Laval.
- En conclusion le rapport Campeau recommande donc les mesures suivantes:
1. Formation d'un comité de transport en commun à Laval, relevant du comité exécutif;
 2. Démarches en vue de la formation d'un organisme provincial ou régional du transport en commun;
 3. Démarches auprès de la voirie provinciale pour que l'emprise des autoroutes à construire dans le territoire de Laval prévoie le service du transport en commun;
 4. Démarches auprès de Montréal pour décider le prolongement de la ligne Berri du métro;
 5. Etablissement d'un programme d'amélioration du réseau des artères principales en fonction du transport en commun;
 6. Démarches pour établir la possibilité d'associer l'entreprise privée à l'exécution du programme;
 7. Engagement d'experts pour l'établissement des plans du réseau d'un monorail;
 8. Homologation des terrains pour les permis;
 9. Etablissement d'un programme d'un service immédiat pour un réseau d'autobus conçu en vue de s'intégrer avec le réseau de monorail mais capable d'améliorer immédiatement la situation;
 10. Etablissement d'un programme d'action en vue d'une collaboration avec les compagnies privées d'autobus ou de leur municipalisation;
 11. Etude des problèmes de coordination entre les mesures administratives concernant la distribution des emplois, l'habitation à loyers modiques et le transport des écoliers et le programme de transport en commun;
 12. Etablissement d'un plan financier des investissements requis pour le transport en commun et le remboursement dans les limites des revenus du réseau de transport en commun et de la capacité financière de la ville;
 13. Etude de rénovation urbaine pour la prolongation de la ligne Berri du métro si on en décide ainsi;
 14. Préparation de la législation nécessaire pour mettre le programme à l'exécution.

Les juges des sessions de la paix à la Commission Prévost:

La détention préventive brime les droits du citoyen

"Dans un pays libre comme le Canada et la province de Québec, la détention préventive est manifestement un acte illégal qui brise les droits de tous les citoyens", déclarent les juges de la Cour des sessions de la paix de Montréal dans un mémoire à la Commission Prévost, à laquelle ils suggèrent de "recommander aux policiers d'appliquer intégralement les règles de la preuve en matière de détention d'un suspect".

Les citoyens, font remarquer les juges, ont le droit de croire à tel ou tel système politique; les uns peuvent désirer l'indépendance, d'autres les Etats associés et d'autres

encore le statu quo. S'ils recherchent leurs fins par des moyens légaux, la police n'a pas à intervenir.

Les juges ne voient pas par exemple, en vertu de quel principe ou de quelle autorité la police pourrait, la veille d'un premier juillet, arrêter les partisans notoires d'un mouvement, quitte à les libérer le lendemain.

Les juges des cours criminelles du district de Montréal soutiennent en outre que la justice doit se rendre en public et que l'on ne peut empêcher les moyens d'information de renseigner le public sur les différentes étapes d'un procès, y compris l'enquête préliminaire.

Mais le journaliste doit s'acquitter de sa tâche d'informer le public sans ajouter ses propres commentaires.

Les juges de la Cour des sessions de la paix demandent donc qu'on leur accorde le droit de condamner pour outrage à la magistrature toute personne qui leur causerait quel que préjudice même hors de la salle d'audience.

Ils reprochent la publicité tapageuse par l'image, disant que "la publicité trop intense faite lors de la comparution, par exemple, peut nuire de façon permanente à la réputation d'un accusé. Lors de l'enquête, d'autre part, une certaine preuve s'établit, et si le juge libère

l'accusé à ce stade des procédures il devrait y avoir une publicité au moins aussi grande faite à l'acquiescement qu'à la mise en accusation".

Tant pour éviter une publicité indue que pour empêcher que les juges soient importunés ou molestés dans leur vie privée, il est recommandé dans le mémoire de ne "jamais mentionner le nom du juge qui a présidé l'audience".

Les juges de la Cour des sessions de la paix se prononcent également dans leur mé-

moire contre la création du poste de juge d'instruction qu'ils trouvent contraire au droit anglo-saxon et à la mentalité des citoyens. Ils s'opposent en outre à l'utilisation de tables d'écoute par les policiers et à l'instauration de tout système policier qui enlèverait aux citoyens une liberté chèrement acquise. D'autant plus qu'il est facile de modifier le contenu d'un ruban magnétique

En ce qui concerne les loteries, les juges sont d'avis qu'on

devrait les rendre légales ou bien les défendre sous toutes leurs formes, y compris les tirages organisés par les maisons de commerce.

Les juges sont enfin d'avis que l'on devrait faire travailler les prisonniers et les rémunérer pour alléger d'autant le fardeau du bien-être social qui doit veiller sur leur famille. Ceci permettrait aussi aux libérés de subsister jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un emploi dans la société.

Paris rentre chez lui où l'attendait un poulet rôti

M. Gaétan Paris, l'un des quatorze survivants sur 34 greffés du cœur à travers le monde, est retourné hier chez lui, au 630 de la rue Gentilly, à Laval, où l'attendait pour le dîner un bon poulet rôti préparé par sa femme Claire.

M. Paris, à qui l'on avait greffé le cœur d'un motocycliste de 23 ans, Yvon Bastien, le 28 juin, recut son congé de l'Institut de cardiologie à 14h 15 hier après-midi. Une cinquantaine de repor-

ters et de photographes se trouvaient sur les lieux lorsque M. Paris recut les derniers conseils du Dr Pierre Grouin, chef de l'équipe qui avait effectué la greffe.

Le convalescent a dit aux journalistes qu'il aimerait bien aller à la pêche, mais le Dr Grouin s'est empressé de lui conseiller de rester plutôt tranquille chez lui encore une couple de mois.



Cette photo fantastique des comédiens de "Man of La Mancha" a été prise à la Terre des hommes, lorsque la troupe de la comédie musicale qui se joue présentement à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts a eu la fantaisie de chevaucher la statue de Don Quichotte au bord du lac des régates. Aujourd'hui, Miss Univers 1968, une Brésilienne du nom de Martha Vasconcelos, posera en maillot de bain pour les photographes amateurs aux abords de la biosphère, vers 15h30. Le chef de l'opposition libérale à l'Assemblée législative et Mme Jean Le Sage passeront également la journée à la Terre des hommes en compagnie de M. et Mme Raymond Garneau.

Les concessions de TDH: Saulnier nie avoir reçu un rapport de police

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a nié hier avoir reçu de la police la première partie d'un rapport de l'enquête sur les irrégularités qui se seraient produites dans l'octroi des concessions à la Terre des hommes, irrégularités auxquelles auraient été mêlés quelques conseillers municipaux, dont deux membres du comité exécutif.

M. Saulnier commentait alors une nouvelle publiée hier par un quotidien de la métropole qui prétend avoir reçu de l'inspecteur Jean-Louis Fourcoudot, responsable de l'enquête, la confirmation de la remise du rapport partiel au président du comité exécutif.

En confirmant cette nouvelle, niée par M. Saulnier, l'inspecteur Fourcoudot aurait déclaré que ce rapport n'est pas complet et qu'il n'incrimine pas, de façon spécifique, des membres du conseil municipal ou des hauts fonctionnaires de la ville.

Ce rapport décrirait une situation "anormale" au service des concessions et mettrait en doute les qualités administratives de certains hauts fonctionnaires.

L'inspecteur Fourcoudot aurait aussi précisé à cette occasion que les recherches de la police se font autour de quelques conseillers municipaux, dont deux membres du comité exécutif.

M. Lucien Saulnier, pour sa part, prétend n'avoir eu avec l'inspecteur Fourcoudot qu'une conversation téléphonique, et qu'un tel rapport doit normalement être remis, non à lui-même, mais au directeur du service.

D'autre part, cependant, le conseiller municipal et député provincial de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, a affirmé posséder des preuves incriminant au moins deux membres du comité exécutif et trois conseillers municipaux en rapport avec les concessions à Terre des hommes.

M. Hanley soutient n'avoir jamais dit au président du co-

mité exécutif qu'il ne possédait aucune preuve. Il aurait simplement refusé de divulguer ces preuves, laissant à M. Saulnier l'initiative de la faire.

M. Saulnier avait déclaré en fin de semaine que M. Hanley n'avait pu produire de preuves. M. Hanley a répondu hier en disant: "Je suis très déçu de M. Saulnier. Sa déclaration que je n'ai pas de preuves est complètement fautive. En fait, je pense qu'il ment".

"Des preuves, je suis loin d'en manquer, a-t-il poursuivi, mais le fait que c'est M. Saulnier lui-même qui avait demandé à la police de faire enquête sur les plaintes devrait l'amener à rendre public le rapport de la police quand il l'aura, s'il ne l'a déjà".

Le député de Sainte-Anne dit tenir ses renseignements non pas de la police mais d'une agence privée d'investigation.

De plus, toujours selon M. Hanley, trois ministres provinciaux, MM. Jean-Paul Beaudry, Maurice Bellemare et Robert Lussier, ont reçu une copie du premier rapport d'enquête, et une quatrième copie est parvenue au premier ministre Daniel Johnson. M. Hanley n'a pas voulu expliquer de quelle façon ces ministres auraient obtenu des copies de ce rapport.

Même si la réunion des membres du Parti civique de Montréal s'est tenue à huis clos au début du mois, on croit savoir que ce présumé scandale y aurait été abordé. La déclaration publiée par le chef du parti, M. Jean Drapeau, à la suite de cette réunion secrète, était laconique:

"Quant à la question de présumées irrégularités qui seraient survenues dans certaines opérations relatives à Terre des hommes", elle a fait l'objet d'un rappel de la déclaration que le président du Comité exécutif, monsieur Lucien Saulnier, a déjà faite à l'effet que les vérifications de l'auditeur de la Ville et certaines enquêtes du Service de la Police sont des vérifications d'une nature courante dans les ser-

vices publics lorsque des informations doivent être vérifiées et que rien ne permet ni n'autorise qui que ce soit à tirer des conclusions prématurées de l'exercice des responsabilités de la Ville".

Même après cette déclaration du maire de Montréal, le député Hanley avait soutenu sur les ondes de CBMT qu'"une partie de Terre des hommes fonctionne au profit de certains membres du parti civique, de leurs amis et de leurs parents", et il avait mis l'administration Drapeau-Saulnier au défi de rendre public le rapport de la police sur cette affaire.

C'est le temps de faire installer les **GOUTTIÈRES** (ho-do) galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

TAS

UNE REPOSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S. 866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUEBEC
569-6366 372-5851 522-2024

Les pilotes d'Air Canada acceptent l'offre patronale

Les pilotes de la compagnie Air Canada ont ratifié par une majorité substantielle l'accord de principe conclu la semaine dernière par leurs dirigeants syndicaux à la suite de négociations intensives pour le renouvellement de leur convention collective.

La ratification de l'accord écarte ainsi un arrêt de travail à Air Canada qui aurait été automatique si le résultat du scrutin avait été négatif.

90 pour cent des 1,122 pilotes se sont prévalus de leur droit de vote mais on n'a pas divulgué le partage des votes.

L'accord prévoit une augmentation de salaire de 17 pour cent ainsi que de nouveaux avantages marginaux en vertu d'un contrat de 27 mois. Cette offre représente une augmentation de 10 pour cent pour les 15 premiers mois du contrat devant se terminer le 30 juin 1969 et une autre aug-

mentation de 7 pour cent du premier juillet 1969 au 30 juin 1970.

A ceci s'ajoute une amélioration importante des conditions de travail et des avantages marginaux. L'entente représente un déboursé additionnel de quelque \$6,7 millions pour Air Canada. La

société verse actuellement \$15 millions en salaires à ses pilotes.

Les négociateurs des pilotes avaient recommandé l'adoption de l'offre patronale, mais des dirigeants syndicaux de Vancouver et de Toronto avaient recommandé à leurs membres de la refuser.

Une journée de l'aide au Biafra-Nigeria?

Dans une lettre ouverte au maire Drapeau, le conseiller municipal Gerald N.F. Charness demande au premier magistrat de la métropole du Canada de proclamer une journée de l'aide au Biafra-Nigeria afin de sensibiliser la population à la situation qui règne dans ce coin du globe déchiré par la guerre civile et décimé par la famine. M. Charness demande également au maire Drapeau de puiser dans les fonds pour dépenses imprévues afin d'aider sans délai les réfugiés de la guerre civile. Enfin, M. Charness a adressé un télégramme au premier ministre Trudeau, pour demander que le gouvernement canadien, seul ou de concert avec d'autres gouvernements, assure le rattachement des réfugiés.

COLLÈGE ÉDOUARD MONTPETIT

(cours pour adultes)

Programmes offerts en 1968-1969.

C.E.G.E.P.: Anglais, Biologie, Français, Histoire, Mathématiques, Philosophie, Sociologie.

Inscription: les 3, 4, 5 septembre.

Début des cours: semaine du 22 septembre.

BIBLIOTHÉCONOMIE: Catalogage, Bibliographie, Classification.

Inscription: le plus tôt possible.

Début des cours: semaine du 29 septembre.

SPECIALISATION MÉDICALE POUR SECRÉTAIRES: 1ère et 2ème années.

Inscription: le plus tôt possible.

Début des cours: semaine du 29 septembre.

Pour plus de renseignements adressez-vous au Bureau des Admissions:

Collège Édouard Montpetit,

945, Chemin de Chambly,

Cité de Jacques-Cartier.

Tél.: 679-2630

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe

COURS DE CONVERSATION

- Matin, après-midi, soir
- Privé, semi-privé, groupe
- Cours accéléré
- Programme spécial pour Compagnie.
- Programme de 2 à 20 semaines
- Enseignement de 2 à 5 fois par semaine
- Durée session 1½h. à 9h.

INSTITUT 222 INC.
4970 Ch. Reine Marie Ch. 21 - Tél.: 735-2636

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

RENTREE DE SEPTEMBRE 1968

Tous les élèves de la Commission Scolaire Régionale de Chambly seront avisés individuellement par lettre de la date de la rentrée des classes, de l'école qu'ils fréquenteront, de l'horaire et des circuits d'autobus.

JEAN PALKIEWICZ,
Directeur général des Études

EDUCATION PERMANENTE, COLLÈGE LIONEL-GROULX, Ste-Thérèse, (Terrebonne)

COURS du SOIR et du SAMEDI

- 1. Cours du Baccalauréat ès arts.**
Français A051, A354; Biologie A351; Philosophie A331 et A332; Math. A132 et A234; Civilisation grecque A152; Sociologie A351.
- 2. Cours du C.E.G.E.P.:**
Français et Philosophie 101, 201, 301, 401; Administration des affaires et Nursing à St-Jérôme. Assistance sociale à St-Jérôme et à Mont-Laurier. Ces cours commencent dans la semaine du 9 septembre.
- 3. Cours de culture populaire:**
Anglais aux Français; Français aux Anglais; Psychologie des adultes; la Bible et l'Église. Ces derniers cours débutent en octobre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

Directeur des cours du soir,
Séminaire de Ste-Thérèse,
Tél.: 435-3695

Radio-Canada: vote de représentation syndicale chez les journalistes

Le vote de représentation syndicale entre l'American Newspaper Guild (C.N.C.) et le Syndicat général du cinéma et de la télévision (C.S.N.) aura lieu à Montréal le jeudi 5 septembre et à Québec le lendemain. Le compte des voix aura lieu dans cette dernière ville.

Telle est l'entente à laquelle sont arrivés Radio-Canada, le SGCT et le syndicat sortant au cours d'une réunion tenue en présence d'un fonctionnaire du ministère fédéral du travail à Montréal.

Le SGCT est convaincu que la très grande majorité des 90 journalistes et commis en cause lui accorderont un appui massif au cours de ce scrutin.

Le vote, dont le Conseil canadien des relations ouvrières a ordonné la tenue après 31 mois d'efforts du SGCT, permettra le retour des salles de nouvelles de Radio-Canada à Montréal et à Québec à une situation normale sur le plan syndical.

Depuis plus de deux ans et demi en effet, les journalistes n'avaient pas comme agent de négociation le syndicat de leur choix.



GERALD PIDGEON, directeur pédagogique

INSTITUT ALIE

4364, rue ST-DENIS
MONTREAL 18
Métro Mont-Royal

842-1791

STATIONNEMENT PRIVÉ - ENTRÉE RUE DROLET
(PÉRIODE D'INSCRIPTION SEULEMENT)

Vous pouvez facilement nous atteindre malgré les travaux de la rue St-Denis.

EDITORIAL

Les problèmes du port de Montréal après un demi-siècle d'enquêtes

Le Conseil du port de Montréal célèbre cette semaine son dixième anniversaire, et prépare pour sa prochaine année trois journées d'études, sur des problèmes aigus et urgents qui compromettent l'efficacité de notre port depuis plusieurs années et se sont aggravés au point de menacer sérieusement son avenir.

L'on sait que ce Conseil n'a pas d'autorité administrative. Il a été fondé par la Chambre de commerce du district de Montréal, le Montreal Board of Trade et le Comité des citoyens de Montréal; par la suite, la Ville de Montréal, le Conseil des ports nationaux et la Fédération des armateurs du Canada se sont joints aux fondateurs; en outre, environ 25 membres associés y représentent divers secteurs de la vie économique.

Même s'il n'a pas de statut officiel, le Conseil du port de Montréal rassemble des organismes et des groupements qui ont un intérêt direct à la prospérité du port de la métropole, et son rôle est d'autant plus utile que notre port, dirigé d'Ottawa par le Conseil des ports nationaux, souffre d'une absence d'autorité qui aggrave ses difficultés.

Ce ne sont pourtant pas les études et les enquêtes qui ont manqué, car depuis 1915 on peut relever 21 Commissions royales qui ont porté sur divers problèmes concernant notre port, plus neuf autres enquêtes. Cette liste imposante commence avec la Commission Haskell, sur le niveau de l'eau dans le port de Montréal en 1915; plusieurs de ces enquêtes ont porté sur la situation des transports et notamment de la manutention des céréales à diverses périodes; d'autres avaient pour objet des conflits de travail ou encore le problème du pillage; les grandes commissions Rowell-Sirois de 1937, Gordon de 1955, et Glasco de 1960 ont étudié certains aspects des problèmes portuaires.

Ces enquêtes ont coûté aux contribuables plusieurs millions de dollars; mais les dépenses directes des commissions royales et administratives ne représentent qu'une partie du coût réel de ces recherches pour la collectivité. Car des municipalités, des groupements d'entreprises, des syndicats, et parfois d'autres intéressés doivent faire

préparer des mémoires coûteux, se faire représenter par des avocats auprès des commissions.

Or ces dépenses assez lourdes, ainsi que les efforts et le temps que tant de gens ont dû consacrer à ces travaux ne semblent pas avoir été bien utiles si l'on en juge par les résultats. Les autorités compétentes n'ont pas donné suite à la majorité des recommandations des enquêteurs, les mêmes problèmes reviennent périodiquement devant les commissions d'enquête, les difficultés s'amplifient avec les années.

Ainsi, par exemple, en 1931 et 1932, sir Alexander Gibb, chargé d'une enquête sur les ports nationaux, recommandait l'institution, à côté d'un contrôle central, d'un contrôle local; il préconisait pour chaque port "une direction jouissant d'une sécurité d'emploi suffisante pour la dispenser de courtiser les politiciens ou autres intéressés; et lui permettre ainsi de se concentrer sur l'exploitation économique et rationnelle du port".

Or dans des mémoires soumis à la Commission Turgeon, et qui sont résumés dans son rapport de 1951, on retrouve la demande d'une autorité locale jouissant d'une réelle autonomie, comme l'avait recommandé sir Alexander Gibb.

L'on se souviendrait, car c'est tout récent, que Me Jules Deschênes, à la suite de l'enquête qu'il a faite sur le pillage dans le port de Montréal, croyait devoir ajouter à son rapport de décembre 1967, un appendice pour souligner le manque d'efficacité de l'administration du Conseil des ports nationaux et l'absence d'une autorité "qui puisse gérer avec efficacité cette entreprise complexe qu'est le port de Montréal".

Les enquêtes semblent avoir révélé les difficultés et indiqué les remèdes, mais on n'y a guère donné suite. Il faudrait maintenant passer à l'action, car le temps presse. Le progrès technique des transports et la concurrence internationale rendent les décisions plus impérieuses. Si l'on continue à faire des enquêtes sans résultats, notre port, et la prospérité de Montréal qui en dépend dans une bonne mesure, subiront des dommages qu'il sera plus difficile de réparer.

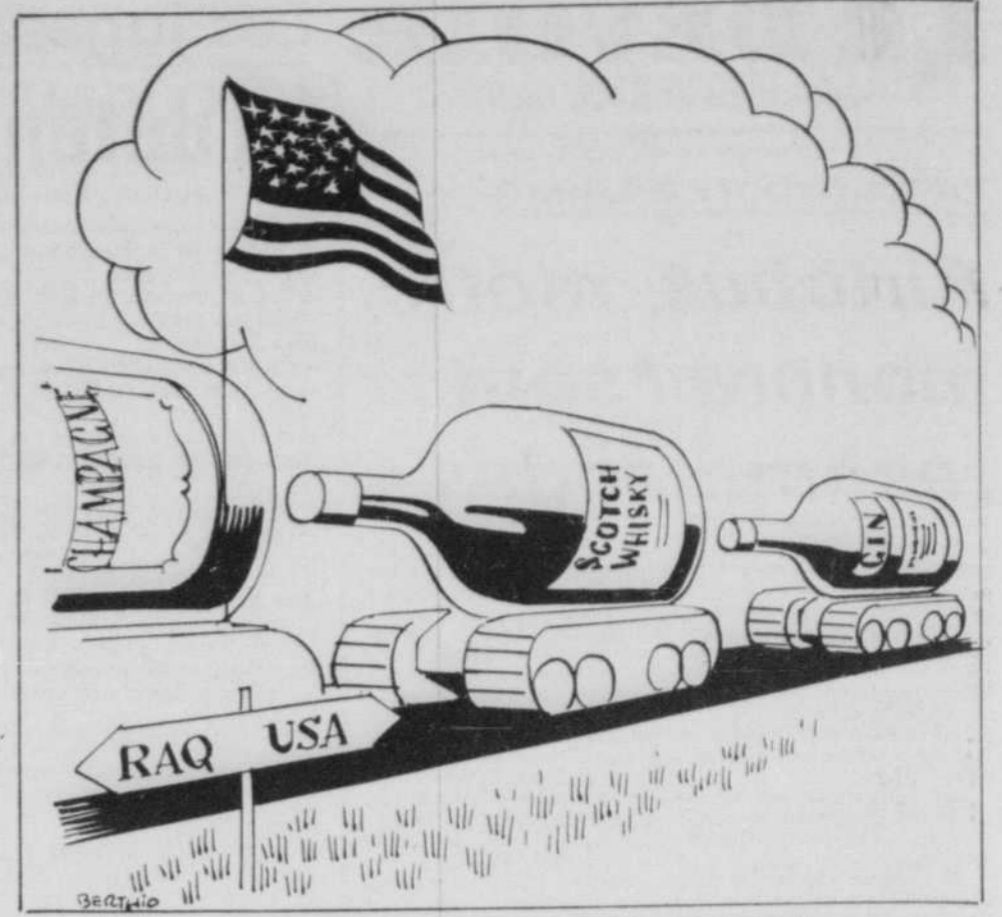
Le rapport Gibb indiquait, il y a plus de 35 ans, une solution qui paraît encore pertinente aujourd'hui. On y lit aux paragraphes 83 et 84:

"Il conviendrait de donner aux directeurs de port une grande latitude, aussi longtemps qu'ils s'occupent de réaliser le programme élaboré par l'autorité centrale. Il importe de ne pas chercher à amoindrir l'administration locale, puisqu'aucun contrôle central ne peut se substituer à une administration locale compétente et active (...) je recommande un conseil consultatif local. Il y a de très nombreux points d'administration qu'un tel conseil peut proprement envisager, comme la représentation des propriétaires privés de quais, des négociants et des détaillants du lieu, des consignataires et des exportateurs du lieu, l'opinion des syndicats ouvriers, l'attitude des Boards of Trade, des Chambres de commerce (...) en plus des intérêts des armateurs".

La première journée d'étude que le Conseil du port de Montréal organise, pour décembre prochain, portera sur "la manutention et la cargaison", ce qui implique l'automatisation et des problèmes de relations patronales-syndicales. Le Conseil projette pour avril 1969, une autre journée où l'on discutera "du niveau des eaux et de la planification physique du port"; les navires modernes de plus fort tonnage ont un tirant d'eau qui va exiger des travaux considérables dont les plans sont déjà en préparation mais qu'il faudra exécuter assez vite. Enfin, une troisième journée est prévue pour mai 1969, où l'on traitera "de l'adaptation de l'administration portuaire aux circonstances révolutionnaires du transport moderne".

Ce programme permettra de faire le point sur les lacunes inquiétantes et les besoins impérieux de notre port. Ce bilan d'une situation critique devrait permettre aux spécialistes qui participent à ces rencontres de formuler des solutions précises. Mais il faudra aussi que l'opinion publique soit alertée, qu'elle comprenne l'importance de l'enjeu pour l'avenir de la métropole, afin d'inciter les autorités fédérales à une action efficace.

Paul SAURIOL



La république alcoolique du Québec a capitulé

LE SUD-EST ASIATIQUE À L'HEURE DU VIETNAM

La Corée 1968

2 - E.-U. et Japon sont les deux cotuteurs

par Bernard Couret, collaboration spéciale au Devoir

Si à l'heure actuelle, la République de Corée voit son développement s'accélérer, c'est pour une bonne part grâce à l'énergie de son peuple et à son ardeur à assimiler les nouvelles techniques, mais aussi à celle du Japon et des Etats-Unis. Au cours des vingt dernières années, les Etats-Unis ont consacré plus de 4 milliards de dollars au développement de la République de Corée. L'apport annuel des Américains demeure considérable puisqu'il se situe à environ 220 millions de dollars.

Quant à l'aide militaire durant les dix dernières années, elle s'est chiffrée en gros à 200 millions de dollars par an, somme consacrée à l'équipement militaire et à l'entretien des troupes, l'approvisionnement des soldats en nourriture et autres biens de consommation. Des dépenses d'une telle ampleur l'armée coréenne, qui est la troisième d'Asie, compte 600.000 hommes, sont bien au-dessus des moyens actuels de la Corée.

Le marché coréen est devenu un véritable carrousel d'hommes d'affaires japonais. On y compte 90 entreprises commerciales nipponnes, soit sept fois plus qu'il y a un an. Au cours des dix dernières années, la Corée va recevoir pour plus de 800 millions de dollars en prêts gouvernementaux et en crédits privés. Certains experts m'ont même assuré que l'aide financière nipponne pourrait dépasser le milliard de dollars avant la fin de cette décennie.

Prospérité due à la guerre

L'économie coréenne bénéficie également des dépenses militaires consacrées à l'effort de guerre au Vietnam. Les troupes engagées dans le conflit ont en effet besoin d'être approvisionnées régulièrement en boîtes de marche, ciment, pneus pour camions, tôles d'acier, tôles zinguées, etc. En 1965, le Vietnam du Sud a acheté pour 16 millions de dollars de matériaux de construction et d'équipement militaire grâce à l'aide financière des Etats-Unis. En 1966, le montant des achats vietnamiens a atteint 20 millions de dollars et il doit dépasser les 25 millions pour l'exercice 1967.

Le Sud-Vietnam fait également appel à la République de Corée pour des travaux de génie civil. Ce sont des entreprises coréennes qui construisent les routes, draguent les ports, celui de Cam-Ranh notamment. 8.000 civils coréens sont employés au Vietnam et on estime que chaque travailleur coréen est à même de rapatrier 150 dollars par mois. Grâce à ces rapatriements de fonds, aux bénéfices réalisés sur les fournitures de guerre et aux différents autres contrats annexes, les rentrées de la République de Corée en devises fortes vont augmenter dans des proportions considérables pour se situer à environ 100 millions de dollars par an. Pour un pays, dont le budget annuel est de l'ordre de 300 millions de dollars, de telles rentrées sont évidemment énormes.

D'autre part, les Etats-Unis réalisent de sérieux bénéfices en finançant les troupes coréennes engagées dans le conflit vietnamien. Les 48.000 soldats coréens, qui opèrent dans le Centre Vietnam, leur coûtent 200.000 dollars de moins qu'un effectif équiva-

lent de G.I. américains. Sans compter que les marchandises achetées aux entreprises coréennes leur reviennent de 30 à 50% moins cher que celles des Etats-Unis, et les délais de livraison sont bien plus rapides.

Enfin, au Vietnam, où la main-d'œuvre locale est rare, les ouvriers coréens fournissent un travail auquel peu de Vietnamiens sont entraînés et touchent en contrepartie des salaires de 30 à 40% moins élevés que ceux qui toucheraient des Américains pour le même travail.

En fin de compte, si le gouvernement coréen est satisfait de ce que lui rapporte la guerre du Vietnam, il n'en demeure pas moins qu'il reproche aux Américains de lui avoir fait miroiter des profits plus importants pour l'inciter à participer au conflit. En effet, des commandes américaines qui, initialement, devaient être passées à l'industrie coréenne ont abouti à des firmes japonaises.

L'explication de cette attitude a son origine dans les fondements mêmes de la politique américaine en Extrême-Orient. C'est le Japon qui est au centre de la politique asiatique des Etats-Unis, le Japon qui constitue à leurs yeux le rempart et la réserve industrielle du capitalisme dans cette zone. C'est le seul pays qui dispose d'assez de capitaux, de main-d'œuvre et de techniciens pour servir d'intermédiaire à la plus puissante nation capitaliste du globe.

Les Japonais, partout

Il n'a pas fallu moins de trois milliards d'investissements pour remettre sur pied le capitalisme nippon et lui donner une force suffisante pour qu'il puisse jouer le rôle que Washington lui destine, c'est-à-dire substituer les investissements japonais, le courant commercial japonais et l'assistance technique japonaise à l'aide directe en dollars que l'Amérique répand encore avec une telle largesse sur ces "pupilles", que sont le Vietnam du Sud, Formose, les Philippines, la Thaïlande et la République de Corée. En même temps, les grandes compagnies améri-

caines étant majoritaires dans de nombreux secteurs de l'économie japonaise, les hommes d'affaires américains, en encourageant la politique japonaise, prennent part aux bénéfices que l'industrie nipponne ne manquera pas de retirer de cette ouverture de marchés nouveaux, qu'elle retire déjà des profits colossaux que la guerre du Vietnam procure au pays de soleil levant.

En 1965, les Etats-Unis et le Japon ont absorbé à eux seuls 60% du volume global des exportations de la Corée, se répartissant ainsi: Etats-Unis 62 millions de dollars et Japon 46 millions, alors que les importations de la Corée en provenance de ces deux pays ont atteint respectivement 156 millions de dollars pour les Etats-Unis et 145 pour le Japon.

Ce n'est un mystère pour personne que la République de Corée occupe une place importante dans le dispositif stratégique américain. Les Etats-Unis ont fourni les moyens au gouvernement de Séoul d'élever le nombre de ses divisions de 16 à 31. Ils ont introduit une division de fusées Honest-John et des canons atomiques de 280, un détachement de fusées Matador et Nike et des avions supersoniques F-5 A. Quarante cinq mille militaires américains sont stationnés en Corée du Sud, principalement le long du 38e parallèle.

Si personne ne nie le rôle décisif joué par les Etats-Unis dans le développement du pays, certaines personnes ne m'ont pas caché qu'ils l'ont fait d'une manière quelque peu voyante, voire même déplaisante, ne serait-ce que par le fait qu'ils n'ont pas entièrement fait la liaison entre les méthodes d'un pays à civilisation très ancienne et celles d'un pays neuf.

Un économiste asiatique a fort bien résumé la situation en disant: "Les Etats-Unis ont donné un moteur à la Corée du Sud et c'est maintenant le Japon qui fournit le carburant." Un industriel coréen à qui je rapportais ce propos m'a répondu: "Souhaitons pour le moment que le moteur n'ait pas de ratés et que la source de carburant ne se tarisse pas".

(à suivre)

propos d'actualité

"Le prochain mouvement doit venir du Nord-Vietnam. Dans les affaires humaines, il n'y a pas de leçon plus fondamentale que celle qui nous enseigne qu'il faut deux partenaires pour conclure un marché et pour faire la paix. Nous avons fait une offre raisonnable et nous avons posé un premier geste très important. Notre offre n'a pas encore été acceptée. Le gouvernement que je dirige n'entend pas aller plus loin aussi longtemps qu'il n'aura pas raison de croire que l'autre partie entend sérieusement se joindre à nous dans un effort visant à désintensifier la guerre et à progresser sérieusement vers la paix. Nous sommes prêts à prendre des chances pour la paix mais nous ne saurions faire des gestes fous dont nos combattants auraient à payer le prix".

(London B. Johnson, dans un discours au Congrès national des vétérans des guerres étrangères à Détroit, N.-Y. Times, 20 août 1968.)

"Le dossier de la plupart des pays occidentaux est déplorable dans cette guerre (du Biafra). Des armes ont été fournies aux belligérants par la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Egypte et le Royaume-Uni. Aucune de ces actions n'est excusable. Mais au chapitre de l'infamie, l'attitude prise par le gouvernement britannique dépasse toutes les autres".

(Stephen Lewis, député néo-démocrate à la législature ontarienne.)

"Ils ont placé la passion au-dessus de l'idéal évangélique, oubliant leur mission de paix et d'amour et induisant un groupe de laïques à les suivre. C'est là l'une des actions les plus tristes de toute l'histoire ecclésiastique du Chili".

(Cardinal Silva Henríquez, archevêque de Santiago, commentant le rôle de certains prêtres dans la saisie de la cathédrale de Santiago par un groupe de fidèles le 11 août, New York Times, 13 août 1968.)

LIBRE OPINION

Le défi de la division dans l'Eglise

2 - Pour un renouvellement radical des structures ecclésiastiques

par Louis Rousseau et Hughes Quirion

Après vingt siècles d'histoire, nous nous retrouvons devant des structures pastorales qui créent l'anonymat et qui sclérosent la vie. Comment l'Esprit de Jésus peut-il se manifester et oeuvrer dans ce qu'on appelle les communautés paroissiales? De quelle façon des chrétiens séparés peuvent-ils approfondir et vivre collectivement l'enseignement de Jésus? Jusqu'où peuvent aller des réformes liturgiques qui ne sont pas enracinées dans la vie des gens?

Après vingt siècles d'histoire nous nous retrouvons avec des structures de gouvernement fortement hiérarchisées qui créent la séparation entre les responsables du service pastoral et les croyants, des structures politiques qui obligent à l'indifférence, à la passivité ou à la révolte. D'où vient cette apathie de la majorité des croyants? Jusqu'où peuvent aller les efforts de rapprochement "clercs-laïcs" qui se cantonnent habituellement dans un pseudo-participation liturgique? De quelle façon des chrétiens non investis de pouvoir peuvent-ils vraiment être l'Eglise?

Nous croyons, pour notre part, que le renouvellement, l'ajustement de l'Eglise doit passer d'abord et avant tout par un renouvellement des structures pastorales. L'impératif, pour nous, est de faire jaillir des communautés à dimension humaine qui seront des centres d'interprétation de l'enseignement de Jésus, des milieux de vie et des communautés liturgiques véritables.

Les principes du renouvellement des structures pastorales

Toute collectivité, et en particulier la collectivité des cro-

yants, se fonde sur la diversité des individus et des groupes qui la composent et sur le partage d'un projet commun. Le respect des diversités et la recherche de l'unité sont les deux piliers essentiels sur lesquels s'appuie une société. C'est par le mode de gouvernement qu'elle se donne qu'une société décide de l'équilibre et de la qualité de la relation qui doit exister entre ses différentes composantes et la totalité, entre les diversités qui la composent et l'unité de son projet.

Nous croyons pour notre part que l'unité de la société chrétienne doit se faire de l'intérieur et à partir des diversités. Le contrôle et la coordination faites ou imposées de l'extérieur ne donne jamais naissance à des sociétés d'hommes libres et responsables. La concentration nous apparaît l'instrument privilégié d'un véritable gouvernement qui jaillit de la base, qui respecte les différences et qui recherche l'unité. Car la concentration suppose la perception et le respect des bien communs particuliers en même temps que la perception et le respect du bien commun collectif. Elle exige l'assomption des diversités pour la réalisation d'un projet collectif.

Un modèle organisationnel

L'appui sociologique de la communauté de base devrait être celui des groupes naturels formés par la famille et ses relations immédiates de parenté, de voisinage, d'amitié, de services, de loisirs et d'occupation". (1)

De ces regroupements naturels seraient issus des animateurs chargés du service pastoral et chargés de représenter leur communauté respective

dans un organisme de concertation entre les différentes églises d'un même lieu. Nous pensons en effet que l'encadrement géographique de différentes communautés de base pourrait se faire par le biais d'un mécanisme permanent de concertation qui pourrait s'appeler comité ou conseil de quartier. Du quartier à la nation, il y aurait lieu de créer de tels organismes de concertation qui s'engendreraient de la périphérie vers le centre ou de la base vers le sommet.

Ainsi, le pouvoir décisionnel s'amenagerait à partir de la périphérie vers le centre. Les communautés de la base auraient elles-mêmes la responsabilité de l'interprétation de l'évangile, la responsabilité de leur engagement social et la responsabilité du culte. Les décisions qu'elles prendraient en ces différents domaines seraient fondamentales, mais pas nécessairement finales, puisqu'elles feraient l'objet des délibérations entre les représentants des communautés de base par unités géographiques. Ces représentants auraient pour tâche et de faire le consensus sur un point donné, et de retourner à leur communauté le fruit de leur décision.

Ainsi, des communautés de base à un conseil international des églises, il y aurait un certain nombre de médiateurs, tous issus de la base. Les représentants au niveau international élargiraient parmi eux le chef de l'église, dont la tâche essentielle serait de présider les délibérations du conseil international et d'amener les membres de ce conseil à faire le consensus au sujet de l'orientation de l'Eglise.

Des lors, les fonctions qui nous apparaîtraient essentielles pour le service pastoral, seraient celles de l'animation, de la consultation et de l'organisation.

L'animateur pastoral (prêtre et évêque) élu par les membres de sa communauté serait forcément une personne immergée dans la communauté et dont les tâches seraient de détecter les besoins et les aspirations de communauté, d'apporter des éléments de réponse à ces besoins et aspirations à la lumière du message chrétien, de présider l'assemblée liturgique, de favoriser la solidarité et l'engagement social de sa communauté, de représenter sa communauté dans un organisme de concertation regroupant les communautés d'une unité géographique.

L'organisateur (diacre) serait l'auxiliaire de l'animateur au niveau des communautés de base. Au niveau des structures de concertation, il serait le technicien de l'organisation. Le consultant (théologien), spécialiste de l'interprétation du message chrétien serait au service des communautés de base et des organismes de concertation.

Conclusion

L'image prospective de l'Eglise que nous nous risquons à proposer à nos frères catholiques entend donner une forme concrète à la participation de tous les croyants aux trois grandes dimensions de la communauté chrétienne: l'interprétation, la vie et le culte. L'actuelle division de l'Eglise ne sera pas résolue par un renforcement de l'autorité et un nouvel appel à l'obéissance. Le défi de la division, tel que nous l'entendons, c'est d'intégrer dans de nouvelles formes sociales la participation de tous les croyants. Il ne faut pas craindre de nous représenter

cette participation sous un visage actuel. Ce faisant, nous reinventons pour aujourd'hui et pour demain les fonctions traditionnelles de la communauté catholique. Les mots ne sont plus là, les décors ont changé mais c'est pour que la vie parvienne à s'exprimer et à dominer la division qui s'empare d'un organisme malade. Nous espérons que plusieurs seront au moins stimulés par la lecture des lignes qui précèdent et qu'un débat pourra s'engager ouvertement. Nous souhaitons que ce débat prenne éventuellement la forme d'un concile. Jadis, quand l'Eglise faisait l'expérience de la division, elle trouvait sage d'amener tous les animateurs de communauté à se concerter. Saurions-nous retrouver pareille sagesse?

1. Jean-Paul Audet, o.p., Mariage et célibat dans le service pastoral de l'Eglise, Paris, éditions de l'Orante, 1967, page 153.

(M. Louis Rousseau est théologien et M. Hughes Quirion, animateur social.)

■ pensées pour notre temps

La technique usée du bouc émissaire

"Le grand art a longtemps consisté pour les dirigeants à reporter sur d'autres Etats les difficultés qu'ils éprouvaient chez eux ou encore à profiter des malheurs du voisin. Ainsi se sont déroulées les crises des années 30, chacun essayant de dévaler pour surprendre l'autre et lui faire supporter les effets de la surproduction. Bien entendu, cette façon de faire provoque des réactions de défense en chaîne qui aboutissent à des cloisonnements alors qu'il faudrait déboucher sur un surcroît de Communication (information réciproque)".

(Plaidoyer pour l'avenir, Louis Armand et Michel Drancourt, Editions Calmann-Lévy.)

Réforme de l'enseignement et mutation technique

"Notre avenir dépend dans une très large mesure de la manière dont nous saurons réaliser la mutation de l'enseignement qui doit faire suite à la mutation des techniques, pour permettre la mutation de nos structures. L'enjeu est de taille. A l'époque où nos prédécesseurs ont imaginé le suffrage universel la masse des connaissances n'était pas répartie au point que la conscience politique soit aussi largement répandue que le droit de vote. Désormais, au contraire, la possibilité existe, au cours d'une longue scolarité, de dispenser aux citoyens l'éducation civique (au sens le plus large du terme) permettant une bonne compréhension du fonctionnement de la collectivité (des faits plus que des idéologies). On peut en espérer une élévation du niveau de la démocratie".

Mais n'oublions pas que c'est l'ensemble de la formation qui est en cause, et qu'un programme qui ne serait pas basé sur la formation permanente serait voué à l'échec. Toute réforme qui n'est pas inspirée par le souci d'apprendre aux jeunes à se trouver à l'aise dans un monde où l'équipement ne produit ses bienfaits que dans les sociétés organisées pour en tirer parti, est vaine".

(Plaidoyer pour l'avenir, Louis Armand et Michel Drancourt, Editions Calmann-Lévy.)

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur

Redacteur en chef adjoint, Paul SAURIOL
Directeur de l'information, Jean FRANCOEUR
Trésorier, Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bdlnéues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Les accords de Yalta

impliquaient-ils un partage du monde en zones d'influence?

La déclaration suivante est faite par le premier ministre de Grande-Bretagne, le président des Etats-Unis d'Amérique et le président du conseil des commissaires du peuple de l'Union des républiques socialistes soviétiques sur les résultats de la conférence de Crimée.

1. Défaite de l'Allemagne

Nous avons considéré et déterminé les plans militaires des trois puissances alliées en vue de la défaite finale de l'ennemi commun. Les états-majors des trois nations alliées ont tenu chaque jour des réunions pendant la conférence. Ces réunions ont été très satisfaisantes à tous points de vue et ont conduit à une coordination plus complète qu'auparavant de l'effort militaire des trois alliés. Des informations très détaillées ont été échangées. Le moment, le champ d'action et la coordination des attaques nouvelles et encore plus puissantes qui doivent être lancées de l'est, de l'ouest, du nord et du sud par nos forces des armées de terre et de l'air ont été convenus et établis avec précision.

Nos plans militaires communs ne seront connus qu'au moment de leur exécution, mais nous pensons que l'association très étroite de travail réalisée à cette conférence entraînera une abréviation de la guerre. Les trois états-majors tiendront encore des réunions à l'avenir chaque fois qu'elles seront nécessaires.

L'Allemagne nazie est condamnée. Le peuple allemand rendra seulement plus lourd le prix de sa défaite en essayant de continuer une résistance sans espoir.

● Dans plusieurs milieux, on a attribué l'intervention des puissances du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie aux accords de Yalta, à l'occasion desquels Américains et Soviétiques se seraient partagé le monde. Voulaient-ils faire la lumière sur cette question, le journal LE MONDE publie ces jours-ci le texte intégral des accords conclus à Yalta. Les accords, si l'on excepte l'accord secret sur l'Extrême-Orient, qui ne fut rendu public que bien plus tard, ont été publiés par le Département d'Etat des Etats-Unis. Ils se divisent en deux parties, soit un rapport sur la conférence de Crimée et un protocole des réalisations de la conférence. Nous publions aujourd'hui le texte du rapport sur la conférence de Crimée. Nous publierons demain le protocole.

1 - Rapport sur la conférence de Crimée

2. Occupation et contrôle en Allemagne

Nous sommes convenus de plans et de politiques communs pour l'application des termes de la reddition inconditionnelle qui sera imposée à l'Allemagne nazie après que la résistance armée de l'Allemagne aura finalement été écrasée. Ces termes ne seront pas publiés avant la défaite finale de l'Allemagne. Suivant le plan adopté, les forces des trois puissances occuperont chacune une zone séparée en Allemagne. La coordination de l'administration et du contrôle a été prévue par le plan. Elle sera réalisée par une commission centrale de contrôle composée des commandants en chef des trois puissances dont les quartiers généraux seront à Berlin. Il a été convenu que la France serait invitée par les trois puissances à occuper une zone, si elle le désire, et à faire partie de la commission de contrôle en qualité de quatrième membre. Les limites de la zone française seront fixées par les représentants des quatre gouvernements en question à la commission consultative européenne.

Notre ferme intention est de détruire le militarisme et le nazisme allemands et de nous assurer que l'Allemagne ne pourra jamais plus troubler la paix du monde. Nous sommes résolus à désarmer et à licencier toutes les forces armées allemandes, à briser pour toujours l'état-major général allemand, qui a, à plusieurs reprises, organisé la renaissance du militarisme allemand, à éliminer ou contrôler toute industrie allemande qui pourrait être utilisée en vue d'une production militaire, à infliger à tous les criminels de guerre une juste et rapide punition et à exiger des indemnités de réparation en nature pour les destructions causées par les Allemands, à effacer le parti nazi, les lois, les organisations et les institutions nazies, à supprimer, des emplois publics et de la vie économique et culturelle du peuple allemand, toutes les influences militaristes et nazies, à prendre en même temps telles autres mesures qui pourraient être nécessaires à la paix et à la sécurité future du monde. Notre intention n'est pas de détruire le peuple allemand. Mais ce n'est que lorsque le nazisme et le militarisme auront été extirpés qu'il y aura pour les Allemands un espoir de vie décente et une place au conseil des nations.

3. Réparations par l'Allemagne

Nous avons examiné la question des dommages causés par l'Allemagne aux nations alliées dans cette guerre et nous avons reconnu qu'il était juste que l'Allemagne fut obligée de compenser ces dommages, dans la plus grande mesure possible, par des indemnités en nature. Il sera établi une commission de compensation des dommages causés par l'Allemagne aux pays alliés. La commission travaillera à Moscou.

4. Assemblée des Nations unies

Nous sommes résolus à mettre sur pied le plus tôt possible avec nos alliés une organisation internationale générale pour le maintien de la paix et de la sécurité. Nous croyons que cette organisation est essentielle, à la fois pour empêcher l'agression et pour supprimer les causes politiques, économiques et sociales de la guerre, par la collaboration étroite et continue avec les peuples pacifiques.

Les bases de cette organisation ont été posées à Dumbarton-Oaks, sur l'importante question de la procédure de

vote, cependant, l'accord n'avait pas été réalisé. La conférence actuelle a pu résoudre cette difficulté.

Nous sommes convenus qu'une assemblée des Nations unies serait convoquée à San Francisco, aux Etats-Unis, le 25 avril 1945, pour préparer la charte de cette organisation suivant les principes proposés au cours des conversations officieuses de Dumbarton-Oaks.

Le gouvernement de la Chine et le gouvernement provisoire de la France seront immédiatement consultés et invités à participer à la conférence en qualité de puissances répondantes, à côté des gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des Républiques socialistes de l'Union soviétique. Dès que la Chine et la France auront été consultées, le texte des propositions relatives à la procédure de vote sera publié.

« Lorsque, suivant l'opinion des trois gouvernements, les conditions, dans un Etat européen libéré ou dans un Etat ancien satellite de l'Axe en Europe, rendront nécessaire une telle action, ils se consulteront immédiatement pour déterminer les mesures nécessaires à la réalisation des obligations communes énoncées dans cette déclaration.

5. Déclaration sur l'Europe libérée

Nous avons rédigé une déclaration sur l'Europe libérée à laquelle nous avons souscrit. Cette déclaration prévoit l'harmonisation des politiques des trois puissances et leur action commune vis-à-vis des problèmes politiques et économiques de l'Europe libérée, conformément aux principes démocratiques. Le texte de la déclaration est le suivant:

« Le premier de l'Union des républiques socialistes soviétiques, le premier ministre du Royaume-Uni et le président des Etats-Unis d'Amérique se sont consultés dans l'intérêt commun des peuples de leurs pays et des peuples de l'Europe libérée. Ils déclarent ensemble leur volonté commune de mettre en accord, pendant la période temporaire d'instabilité de l'Europe libérée, les politiques de leurs trois gouvernements, en vue de prêter assistance aux peuples libérés de la domination de l'Allemagne nazie et aux peuples des Etats d'Europe anciens satellites de l'Axe pour résoudre, par des voies démocratiques, les problèmes politiques et économiques urgents.

« L'établissement de l'ordre en Europe et la reconstruction de la vie économique nationale devront être réalisés par des voies qui permettront aux peuples libérés de détruire les derniers vestiges du nazisme et du fascisme et de créer des institutions démocratiques de leur choix. Tel est le principe

de la charte de l'Atlantique — droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous lequel ils devront vivre, — restauration des droits souverains et de l'autonomie chez les peuples que des pays agresseurs en ont privés par la force.

« Pour favoriser les conditions dans lesquelles les peuples libérés pourront exercer ces droits, les trois gouvernements prêteront ensemble assistance aux peuples de tous les Etats européens libérés et des Etats anciens satellites de l'Axe en Europe chez lesquels ils jugeront que la situation l'exige, en vue de: a) établir les conditions de la paix intérieure; b) prendre des mesures d'urgence pour aider les individus plongés dans la détresse; c) former des gouvernements intérimaires largement représentatifs de tous les éléments démocratiques de la population, qui s'engageraient à faire établir, aussitôt que possible, par des élections libres, des gouvernements répondants à la volonté du peuple, et d) faciliter, là où ce sera nécessaire, le processus de ces élections.

« Les trois gouvernements consulteront les autres nations unies et les autorités provisoires des autres gouvernements d'Europe quand des questions intéressant directement celles-ci seront considérées.

« Lorsque, suivant l'opinion des trois gouvernements, les conditions, dans un Etat européen libéré ou dans un Etat ancien satellite de l'Axe en Europe, rendront nécessaire une telle action, ils se consulteront immédiatement pour déterminer les mesures nécessaires à la réalisation des obligations communes énoncées dans cette déclaration.

« Par cette déclaration, nous réaffirmons notre foi dans les principes de la charte de l'Atlantique, l'engagement pris par nous dans la déclaration faite par les Nations unies et notre volonté d'édifier, en collaboration avec les autres nations pacifiques, la législation d'un ordre mondial ayant pour but la paix, la sécurité, la liberté et le bien-être général de l'espèce humaine.

« Les trois puissances, en publiant cette déclaration, expriment l'espoir que le gouvernement provisoire de la République française pourrait s'associer à elles pour l'application de la procédure envisagée.

6. Pologne

Nous sommes alliés à la conférence de Crimée avec la volonté de régler nos différends au sujet de la Pologne. Nous avons discuté à fond tous les aspects de la question. Nous réaffirmons notre accord sur les conditions dans lesquelles un nouveau gouvernement provisoire polonais d'unité nationale devra être constitué pour que les trois grandes puissances puissent le reconnaître.

« L'accord réalisé est le suivant: La complète libération de la Pologne par l'armée rouge a créé dans ce pays une situation nouvelle. Cette situation exige l'établissement d'un nouveau gouvernement provisoire polonais auquel on pourra donner des bases plus larges qu'il n'était possible de le faire avant la récente libération de

la Pologne occidentale. En conséquence, le gouvernement provisoire actuellement en fonctions en Pologne sera réorganisé suivant des bases démocratiques plus larges, avec l'inclusion de chefs démocrates choisis parmi les Polonais qui se trouvent en Pologne même ou à l'étranger. Ce nouveau gouvernement prendra alors le nom de gouvernement provisoire polonais d'unité nationale.

M. Molotov, M. Harriman et Sir A. Clark Kerr sont autorisés à former une commission qui, en premier lieu, tiendra des consultations à Moscou avec les membres de l'actuel gouvernement provisoire et les autres chefs démocrates se trouvant en Pologne et à l'étranger, en vue de réorganiser le gouvernement actuel suivant les directives ci-dessus énoncées. Ce gouvernement provisoire polonais d'unité nationale s'engagera à procéder à des élections libres et à faciliter, là où ce sera nécessaire, le processus de ces élections.

« Les trois chefs de gouvernement provisoire de la Pologne orientale et les autorités provisoires des autres gouvernements d'Europe quand des questions intéressant directement celles-ci seront considérées.

« Les trois chefs de gouvernement provisoire de la Pologne orientale et les autorités provisoires des autres gouvernements d'Europe quand des questions intéressant directement celles-ci seront considérées.

de la Pologne devra attendre ensuite la conférence de la paix.

7. Yougoslavie

Nous sommes convenus de recommander au maréchal Tito et au Dr Subasitch que soit immédiatement mis en application l'accord passé entre eux et que soit formé un nouveau gouvernement sur la base de cet accord.

Nous recommandons aussi que le nouveau gouvernement, aussitôt constitué, déclare que: 1) L'Assemblée antifasciste de libération nationale (A.V.N.O.J.) sera élargie afin de comprendre les membres du dernier Parlement yougoslave (Skupschina) qui ne se sont pas compromis par la collaboration avec l'ennemi, formant ainsi un corps qui sera reconnu comme Parlement provisoire.

2) Les arrêtés législatifs pris par l'Assemblée antifasciste de libération nationale (A.V.N.O.J.) seront soumis à la ratification subséquente d'une Assemblée constituante.

Nous avons procédé aussi à une révision générale d'autres questions balkaniques.

8. Assemblée des ministres des affaires étrangères

Au cours de la conférence, outre les réunions quotidiennes des chefs de gouvernement et des ministres des affaires étrangères, des réunions particulières des trois ministres des affaires étrangères et de leurs conseillers ont été quotidiennement tenues. Ces réunions se sont révélées être d'une extrême utilité et l'assemblée plénière a résolu d'établir un mécanisme permanent de consultations régulières entre les trois ministres.

tres des affaires étrangères. Ceux-ci, en conséquence, se réuniront aussi souvent qu'il sera nécessaire, probablement tous les trois ou quatre mois environ. Ces réunions se tiendront à tour de rôle dans les trois capitales, la première devant avoir lieu à Londres, après la conférence des Nations unies sur l'organisation du monde.

9. Union dans la paix comme dans la guerre

Notre assemblée de Crimée a réaffirmé notre volonté commune de maintenir et de renforcer, dans la paix future, cette unité de but et d'action qui a rendu possible et certain dans cette guerre la victoire des Nations unies. C'est, croyons-nous, une obligation sacrée à laquelle nos gouvernements doivent se conformer pour nos peuples et pour tous les peuples du monde.

Ce n'est que par la continuité et le renforcement de la coopération et de la compréhension entre nos trois pays et entre toutes les nations attachées à la paix que sera réalisée la plus haute aspiration de l'humanité, une paix sûre et durable qui, ainsi que l'exprime la charte de l'Atlantique, donne l'assurance que tous les hommes, de tous les pays, pourront vivre leur vie, libérés de la peur et du dénuement.

La victoire dans cette guerre et l'établissement de l'organisation mondiale envisagée offriront l'occasion la plus favorable de toute l'histoire à la création, dans les années futures, des conditions essentielles d'une telle paix.

Signé: WINSTON S. CHURCHILL, FRANKLIN D. ROOSEVELT, J.V. STALINE.

11 février 1945.

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
DU QUÉBEC INC.

Annexe à l'Université de Sherbrooke.
Subventionnée par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

230 ouest, rue King, local 202
Sherbrooke, Qué.
Tel.: Montréal, 527-8831

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 8e ANNIVERSAIRE DU RIN

CENTRE MAISONNEUVE
SAMEDI LE 21 SEPTEMBRE
À 20:30 HEURES. ENTRÉE LIBRE

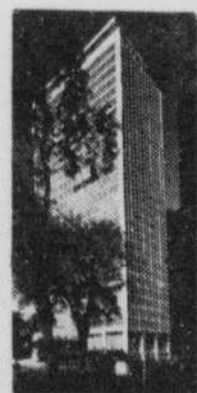
RIN 8401 ST-HUBERT, MONTREAL, 382-2471



Le temps que vous économisez ne vous coûte rien

le CARTIER

Venez donc louer au Cartier: votre loyer vous procure un espace exceptionnel... une vue extraordinaire... un service et un emplacement excellents. Mieux encore: pas de surprime pour tout le temps que vous y économisez! En quelques minutes, à pied ou en voiture, vous voilà arrivés au bureau, au cercle, aux magasins ou au théâtre. Vous pouvez ensuite prendre tout votre temps pour goûter le plaisir de vivre au Cartier.



Disponibles actuellement, quelques studios et appartements à une et deux chambres à coucher à partir de \$195 par mois. Location en exclusivité:

■ Pensées pour notre temps

Evolution technique et économie

« Ce qu'il est nécessaire de rechercher, c'est la régulation de l'économie. Voilà la constatation qui s'impose à une réflexion systématique sur les conséquences de l'évolution technique. On a beaucoup parlé d'économie dirigée. Ce seul terme implique une notion de direction dans un sens donné. Il a souvent signifié une modification de la distribution des réserves et s'est trouvé, de ce fait, avoir une résonance idéologique. Il symbolise le socialisme opposé au libéralisme.

Il faut dépasser cette antinomie. Ce sont les faits, beaucoup plus que les principes politiques, qui imposent un niveau d'organisation plus élevé destiné à éviter les plafonnements ou les gaspillages systématiques, dont certains excès de publicité fournissent un exemple.

(Plaidoyer pour l'avenir, Louis Armand et Michel Drancourt, Editions Calmann-Lévy).

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL
ALLEMAND JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DÉS MAINTENANT

PAR MOIS \$29⁰⁰ PAR MOIS

COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITE

globe SUITE 1538
école de langues 1 PLACE VILLE MARIE 866-9731

Cours de culture médicale pour adultes

DONNE A
L'AUDITORIUM DE L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL

les jeudis soir de 7:30 à 10:00 à compter du 3 octobre 1968. Série de 22 conférences sur les problèmes de santé figurant parmi les plus importants à l'heure actuelle. Direction Scientifique: Dr Lucien-L. Coutu, professeur titulaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

PROGRAMME

3 OCTOBRE 1968	Introduction: l'Examen médical	Dr Lucien L. Coutu, professeur titulaire, Faculté de Médecine, Université de Montréal
10 OCTOBRE 1968	Principes d'endocrinologie	Dr Lucien Coutu
17 OCTOBRE 1968	Concept du stress dans la médecine contemporaine	Dr Hans Selye, Directeur de l'Institut de Médecine et de Chirurgie expérimentales, Université de Montréal
24 OCTOBRE 1968	Troubles du comportement: psychoses	Dr Gérard Beaudoin, directeur du département de Psychiatrie, Faculté de Médecine, Université de Montréal
31 OCTOBRE 1968	Troubles du comportement: névroses et troubles caractériels	Dr Jean-Baptiste Boulanger, professeur agrégé, Faculté de Médecine, Université de Montréal
7 NOVEMBRE 1968	Tests psychologiques	M. André Crépeau, directeur du Service de Psychologie, Hôtel-Dieu de Montréal
14 NOVEMBRE 1968	Toxicomanies	Dr André Boudreau, directeur de l'OPTAT (Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies)
21 NOVEMBRE 1968	Génétique médicale	Dr Jacques Gagnon, directeur du département de Pathologie, Hôpital Ste-Justine
28 NOVEMBRE 1968	Obésité et nutrition	Dr Leo Boyer, membre du Service de Nutrition, Centre Henri-Bourassa
5 DÉCEMBRE 1968	Diabète	Dr Guy Joron, professeur agrégé, Faculté de Médecine, Université McGill
12 DÉCEMBRE 1968	Arthrite	Dr Guy Germain, chef du Service de Rhumatologie, Hôpital Notre-Dame
16 JANVIER 1969	Atherosclérose	Dr Jean Davignon, directeur de département Institut de Diagnostic et Recherches cliniques de Montréal
23 JANVIER 1969	Hypertension artérielle	Dr Jacques Genet, directeur de l'Institut de Diagnostic et de Recherches cliniques de Montréal
30 JANVIER 1969	Maladies cardiaques	Dr Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal
6 FÉVRIER 1969	Chirurgie cardiaque	Dr Pierre Grondin, directeur du Service de Chirurgie de l'Institut de Cardiologie de Montréal
13 FÉVRIER 1969	Chirurgie plastique et reconstructive	Dr Colette Perras, chirurgien plasticien, Hôtel-Dieu de Montréal
20 FÉVRIER 1969	Cancer	Dr Louis Charles Simard, président et directeur général de l'Institut de Cancer de Montréal
27 FÉVRIER 1969	Allergies et complications respiratoires	Dr Fernand Grégoire, directeur du Service de Physio-pathologie respiratoire de l'Institut Lavoisier
6 MARS 1969	Aspects sociaux de la maladie	Mlle Claire Janelle, directrice du Service social de l'Institut de Réhabilitation de Montréal
13 MARS 1969	Réhabilitation	Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de Réhabilitation de Montréal
20 MARS 1969	Prévention de la santé	Dr Guy Bannier, directeur du Service de Santé, Cité de LaSalle
27 MARS 1969	Aspects économiques de la santé	Dr Thomas Boudreau, sociologue, directeur du département de Médecine Sociale, Faculté de Médecine, Université de Sherbrooke

Pour renseignements et inscription, s'adresser à:

Conférences Culturo-Médicales Enr.

1020 EST, RUE SHERBROOKE

TEL. 523-3411

Lundi au vendredi de 10:00 a.m. à 6:00 p.m.

Une nouvelle escalade pour Saint-Léonard?

par Jean-Claude Leclerc

Trois faits majeurs sont survenus hier dans le deuxième conflit scolaire de Saint-Léonard. Deux groupes, l'un anglophone, l'autre francophone (le Mouvement pour l'intégration scolaire) ont manifesté simultanément dans le même endroit exprimant des points de vue opposés sans pour autant s'acrocher même verbalement. La commission scolaire régionale LeRoyer a refusé, pour l'immediat de revenir sur sa décision de mettre à la disposition de quelque 900 étudiants anglophones l'école Aimé-Renaud qui jusque-là avait desservi des francophones à Saint-Léonard. Si les commissaires ne changent pas d'avis d'ici trois ou quatre jours, le MIS prendra des "moyens efficaces" pour garder "française" cette école, allant jusqu'à l'occuper!

Dès le début de la soirée, une quarantaine de parents et d'étudiants anglophones avaient précédé le MIS devant la commission scolaire, brandissant des pancartes: "Is unilingualism democratic in Canada? Danny, Danny, don't you think you've caused enough trouble? Are we going to permit MIS to spread their hate through-out the belle province?" et ainsi de suite.

La police de Montréal-Est était sur les lieux, matraques en mains, et ne laissait entrer dans la salle de la commission que les commissaires, les délégués du MIS qui avaient demandé une rencontre et les journalistes. Il faut dire que la salle pouvait à peine contenir une vingtaine de personnes.

Puis le convoi du MIS est arrivé. Les automobiles avaient paradé avant jusque dans Anjou, municipalité elle aussi impliquée dans le conflit.

La police n'eut pas à intervenir entre les manifestants, le calme des deux groupes n'ayant d'égale leur ferme résolution. L'attitude des policiers valut d'ailleurs au service d'ordre de Montréal-Est une chaleureuse ovation de la part du MIS, qui a souligné la différence de comportement entre la police de Montréal et les policiers de Saint-Léonard et Montréal-Est.

La rencontre entre le MIS, qui parla par son président, l'architecte Raymond Lemieux, et la commission que préside M. André Saint-Onge, fut détournée, chaque partie faisant valoir en présence des journalistes ses arguments.

Le président Saint-Onge conclut d'abord qu'il ne restait plus assez de temps avant la rentrée pour reviser la décision. Pendant toute la discussion, cependant, on entendait les slogans du MIS qui scandait sa conviction à l'extérieur, notamment contre le commissaire Léo Pérusse qui représente Saint-Léonard à la régionale.

Mais le président Lemieux finit par obtenir du président Saint-Onge que la commission examine deux propositions du MIS visant à résoudre le problème du logement des étudiants anglophones.

Dans l'assemblée du MIS qui suivit, il devint clair cependant que le MIS ne s'attendait guère à un changement qui vienne de la commission elle-même, les dirigeants du groupe insistant tous sur la nécessité de continuer à faire pression. Un télégramme devait être envoyé à M. Saint-Onge, donnant trois jours à la commission pour faire connaître sa réponse finale.

nouveau parmi vous. Nous avons pris connaissance avec le plus profond regret des nouvelles des pertes de ce qu'il y a de plus précieux, à savoir des vies humaines, et surtout des vies jeunes. Nous ressentons une profonde sympathie pour la douleur de leurs proches et de leurs amis.

"Dans nos débats, nous avons été soutenus par les manifestations innombrables de votre confiance. Je vous en remercie tous très sincèrement. Je suis persuadé que nous n'avons pas déçu cette confiance. Ce qui nous a aidés ce furent la sagesse et la discipline dont vous avez fait preuve vous tous. Tchèques et Slovaques, travailleurs et membres des forces armées."

Évitez une hécatombe

"Les événements dans notre pays au cours des derniers jours", a poursuivi le président de la République tchécoslovaque, "menaient à chaque heure de prendre une tournure plus tragique. En tant que soldat, je sais les hécatombes que peut entraîner l'affrontement entre citoyens et une armée disposant des moyens les plus modernes. C'est précisément pour cela que je considérais de mon devoir, en ma qualité de président, de faire tout pour éviter que cela ne se produise, pour que le sang ne coule pas stupidement entre nations qui ont toujours vécu en amitié, et pour veiller en même temps à ce que soient sauvegardés les intérêts fondamentaux de notre patrie et de notre peuple. Je ne veux pas cacher pour autant la réalité, à savoir que les traces douloureuses des événements des jours derniers subsisteront pour longtemps."

"Mais nous avons intérêt", a ajouté le président Svoboda, "à faire renaître la confiance et à renouveler la franche coopération entre pays qui ont été réunis par la destinée sur une même voie."

Sagesse et réflexion

"Chers amis. Au cours de ces derniers jours, nous avons vu nos représentants constitutionnels de l'Etat et les dirigeants du parti communiste de Tchécoslovaque, littéralement submergés sous le flot de vos manifestations de confiance et d'attachement au socialisme. Cela est un grand capital et une grande force sur lesquels nous comptons pour assurer le développement futur dans la voie du socialisme intégral."

"Conformément aux décisions des plénums du comité central de janvier, d'avril et de mai de cette année, nous voulons continuer à développer le système socialiste et renforcer son caractère humaniste et démocratique comme cela fut dit dans le programme d'action du parti communiste de Tchécoslovaque et dans la déclaration gouvernementale."

"En commun avec tout le Front national, nous voulons construire notre pays en tant que patrie véritable des travailleurs. Nous ne devons pas d'un seul pas de cette détermination. Nous ne permettrons pas qu'on fasse un mauvais usage de ces objectifs. Dans ce but, nous devons organiser notre travail de façon concertée."

"Nous nous adressons à vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

point principal (celui concernant le retrait des troupes occupantes) à partir de quel moment et sur quels critères pourra-t-on estimer que la situation s'est suffisamment "normalisée" pour que les troupes quittent totalement le territoire tchécoslovaque? De toute façon, estiment les observateurs, l'interprétation que les Tchécoslovaques pourraient maintenant donner à ce compromis pèsera moins lourd que l'interprétation que lui donneront le Kremlin et ses alliés, parce que les troupes du pacte de Varsovie garantiront la supériorité de l'interprétation soviétique et que des clauses détaillées, non publiées, traduisent en actes concrets les formules générales du texte publié hier.

Varsovie: sécurité renforcée

A Varsovie le commentaire de la télévision polonaise a déclaré:

"Nous accueillons avec soulagement et satisfaction les résultats des conversations de Moscou".

L'Albanie dénonce Moscou

"La clique de Brejnev-Kosyguine a transformé les héros de Stalingrad, Berlin et Prague en étrançeurs de la liberté des peuples", déclare le quotidien albanais "Zeri i Popullit" dans un article que diffuse l'agence Ata.

Suites de la première page

DUBCEK

nous avons le devoir de trouver une issue à la situation actuelle en Tchécoslovaquie. En premier lieu, il s'agit aujourd'hui du départ progressif des troupes des cinq puissances du territoire de notre République. Toute méfiance à ce sujet est sans fondement et serait nuisible.

Faciliter l'évacuation

"L'accord sur cette évacuation est la condition primordiale de toute notre évolution future. Nous sommes convenus que les troupes quitteront immédiatement les villes et les villages pour gagner des emplacements déterminés. Mais cela dépend, bien entendu, de la capacité des diverses autorités tchécoslovaques d'assurer l'ordre et une vie normale. Le gouvernement tchécoslovaque a pris, dès aujourd'hui, des mesures afin que ses propres organes fassent le nécessaire pour régulariser la vie publique. Il serait extrêmement déraisonnable et dangereux de vouloir retarder de n'importe quelle façon les déplacements et, finalement, le départ de notre territoire des forces des cinq Etats, car le but final de notre action est le retrait total de ces troupes, et cela le plus tôt possible. Sur la base des conversations de Moscou, notre gouvernement entend prendre une action concrète dans ce sens. Cette nuit même, des unités ont quitté certaines villes et on est en train d'évacuer certains bâtiments et positions à Prague. D'autres arrangements dans ce sens sont en discussion.

Gare aux provocateurs

"Nous vous demandons, chers compatriotes, de nous aider à nous opposer par tous

faciles et nous engage à persévérer dans nos anciens efforts pour concrétiser les principes de l'humanisme et du socialisme.

Liberté réduite

"Bien qu'il puisse paraître paradoxal de le dire précisément en ce jour, nous devons avoir confiance dans notre avenir, dans notre peuple, parce que c'est seulement dans l'unité, et dans celle de nos actes, que nous pouvons assurer le succès de notre politique. Résolus à créer les conditions nécessaires à la poursuite de cette politique, si possible avec le minimum d'erreurs, nous reprenez notre tâche. Cela ne sera pas facile et il faudra fournir de grands efforts. Telle est la réalité dont nous devons partir pour l'accomplissement de notre tâche. L'ignorance des faits réels ne pourrait aboutir qu'aux aventures et à l'anarchie. Et cela serait néfaste pour la réalisation des tâches importantes qui nous attendent. Vous savez que la situation nouvelle dans notre pays nous met aux prises avec des problèmes nouveaux. Certains points de vue nouveaux apparaissent, mais ce qu'il nous faut de toute urgence, c'est, si possible, la consolidation et le retour à la normale."

"Je sais que ce sera très compliqué, mais nous devons le considérer comme la condition et la base de la poursuite de notre action. C'est pour cela que nous comptons que vous allez continuer comme vous l'avez fait jusqu'à présent, en vous fondant sur l'analyse réaliste de la situation, à nous accorder votre confiance et votre participation active même aujourd'hui, et cela même dans le cas où nous devrions prendre des mesures temporaires limitant la démocratisation et la liberté d'expression déjà atteintes, mesures que nous n'aurions jamais prises dans une situation normale."

Dominer la passion

"Dans notre situation complexe il ne faut pas se laisser emporter par la passion. Dans un tel climat, nous pourrions difficilement rester maîtres de la situation et régulariser la vie du pays. Croyez-moi, nous allons faire tout ce qui dépend de nous. Le retour à une situation normale est la condition primordiale pour que nous puissions à nouveau concentrer nos efforts — sans commettre d'erreurs graves ni subir des retards — sur la recherche de cette voie dans laquelle, avec nous, vous avez placé votre confiance et à laquelle, je pense, vous croyez toujours, bien que nous vivions et travaillions aujourd'hui dans des conditions difficiles."

"Nous avons interprété ainsi votre appui, nous le comprenons toujours comme un soutien à l'idée d'une évolution du socialisme dans notre République telle qu'elle a été définie par le plénum de janvier du parti communiste tchécoslovaque et au moment des préparatifs en vue du congrès extraordinaire du parti. Ce soutien nous encourage d'autant plus en ces moments dif-

Extraordinaire émotion

M. Alexandre Dubcek a eu beaucoup de mal à terminer son message. Après avoir annoncé qu'il ferait incessamment un exposé détaillé sur les résultats de la conférence et les problèmes actuels au cours d'une session plénière du comité central à laquelle participeraient aussi un certain nombre de délégués élus pour le congrès extraordinaire du parti, il a interrompu son discours et s'est adressé à la foule d'une voix brisée: "Excusez-moi pour les pauses de cette allocution pour ainsi dire improvisée" et faisant allusion à sa fatigue visible, il a ajouté: "Je suis sûr que vous savez à quoi elles sont dues"

"Je vous prie de respecter les ordres que je vous donne en qualité de secrétaire du parti communiste", a conclu M. Dubcek, avec hésitation et en cherchant difficilement ses mots, en terminant son discours à 17 heures 15 GMT.

Aussitôt après avoir diffusé le discours de M. Dubcek, le speaker de Radio-Prague libre a déclaré: "La radio libre fidèle au camarade Dubcek s'il persévère dans sa politique acharnée en janvier."

Le discours de Svoboda

S'adressant au peuple tchécoslovaque huit heures après son retour de Moscou, le président Ludvik Svoboda a déclaré:

"Chers compatriotes, après les quatre jours de négociations à Moscou, nous sommes de nouveau parmi vous dans notre patrie. Nous sommes réunis ensemble avec les camarades Dubcek, Cernik, Smrkovsky et les autres. Ces moments n'ont été faciles ni pour nous, ni pour vous. Nous étions à tout moment avec vous dans nos pensées et nous n'avons cessé d'avoir à l'esprit comment vous viviez ces journées difficiles. Nous sommes franchement heureux d'être de

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

vous, chers concitoyens, à vous travailleurs, paysans, intellectuels, à vous, mes jeunes amis. Dans ces jours difficiles, je vous adresse un appel à l'unité, et je vous prie de faire preuve, à l'avenir aussi, de sagesse et de réflexion."

NECROLOGIE



TREMBLAY LEDA

A Westmount le 25 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Leda Guénette épouse de l'honorable William Tremblay, demeurant à 16 Ave. Melbourne Westmount. Elle laisse dans le deuil son époux Hon. William Tremblay, son fils William Jr. et sa fille Leda avocate et membre du Barreau de Montréal, épouse de M. Abel M. Paquet de Montréal, Jeanne, sa belle-fille Lovana Durancœur-Tremblay, son beau-fils Abel M. Paquet, 4 petits-enfants Jean, William Tremblay, France Tremblay, Diane et Robert Tremblay et 5 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des Salons URGEL BOURGIE Ltee angle Boulevard Décarie et Ave. Notre-Dame de Grâce à 10:30 heures pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 11:00 heures et de là au cimetière de l'Est.

DÉCÈS

LEMAY

À Montréal, le 26 août 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Odette Lemay, née Yvonne Harpe. Elle laisse dans le deuil ses fils, le Père Albert Marie (Rens) dominicain, professeur à l'Université de Montréal, et Raymond, et sa fille Marie-Jacques Lacombe. Elle laisse aussi ses belles-sœurs Leda Gagnon-Lemay et Andrée Audette-Lemay ainsi que 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant à la chapelle funéraire de la Résidence Funéraire Maisons Poirier Inc. No. 10256 Blvd. St-Laurent à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10:05 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU

À Montréal, le 27 août 1968, est décédé le Père Albin Primeau, jésuite, fils de feu Albin Primeau et de feu Valérie Pothier. Il laisse dans le deuil ses frères Léon et son épouse, Hervé, René et son épouse, David, et son épouse ses sœurs Marie-Léopoldine et Marie-Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant à 10:00 heures à la Chapelle du Gesù, rue Bleury. Et de là au cimetière de St-Jérôme.

TERRIAH

Mrs. Elizabeth, à Montréal, le 27 août 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée. Elle laisse dans le deuil son mari Joseph Terriah, son fils Joseph et sa fille Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira du Salon URGEL BOURGIE Ltee No. 135, rue Ontario est à 9 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9:30 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



AVIS

Avis est par les présentes donné que Mordecai Don Taubenblat, directeur, domicilié au 184 Wexford Crescent, Cité de Hampstead, District de Montréal, fera une demande au Secrétaire - Provincial pour changer son nom en celui de Mordecai Don Tauben et pour le bénéfice de son épouse, Ita Julie Taubenblat (née Waisfus) ménagère, et ses enfants Irwin Taubenblat, étudiant et Stephen Eric David Taubenblat, étudiant, tous domiciliés à la même place.

SEYMOUR LUTERMAN
Procureur du requérant

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 749547

DAME MADELEINE LAFORGE-LEVESQUE, ménagère résidente et domiciliée au 6633, rue Delormier, dans la ville et district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

ROBERT LEVESQUE, résident au 6633, rue Delormier, dans la ville et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ROBERT LEVESQUE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 22 août 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes CHABOT, DOWNS et DE LA MADELEINE, Avocats, 350-90ème avenue, Cité LaSalle, Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 756314

RAYMOND CUERRIER électricien domicilié au 431 rue Wellington, cité de Verdun, district de Montréal.

Demandeur

-vs-

GILBERT GRIGNON, résident dans les cités et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, GILBERT GRIGNON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 27 août 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes BEAUDET et CADIEUX, Avocats, 3805 Avenue Verdun, Verdun P.Q.
Procureurs du demandeur.
Domicile élu: 510 Boul. St-Laurent, Montréal 304, Montréal, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-68-10216
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 17 septembre 1968

Postes Gamelin et Laprairie (Comtés de Hull et LaPrairie)

FOURNITURE DE CINQ (5) REACTANTS DE MISE A LA TERRE 26.4 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 août 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-68-10215
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 17 septembre 1968

Poste South Cable House (Comté de Nicolet)

FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 16/21.3/26.7 MVA, 120-34.5 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DIX-SEPT MILLE DOLLARS (\$17,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 août 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-68-10215
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 17 septembre 1968

Poste South Cable House (Comté de Nicolet)

FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 16/21.3/26.7 MVA, 120-34.5 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DIX-SEPT MILLE DOLLARS (\$17,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 août 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-68-10215
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 17 septembre 1968

Poste South Cable House (Comté de Nicolet)

FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 16/21.3/26.7 MVA, 120-34.5 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DIX-SEPT MILLE DOLLARS (\$17,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 août 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-68-10215
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 17 septembre 1968

Poste South Cable House (Comté de Nicolet)

FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 16/21.3/26.7 MVA, 120-34.5 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DIX-SEPT MILLE DOLLARS (\$17,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 août 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-68-10215
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 17 septembre 1968

Poste South Cable House (Comté de Nicolet)

FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 16/21.3/26.7 MVA, 120-34.5 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DIX-SEPT MILLE DOLLARS (\$17,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 août 1968

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 749547

DAME MADELEINE LAFORGE-LEVESQUE, ménagère résidente et domiciliée au 6633, rue Delormier, dans la ville et district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

ROBERT LEVESQUE, résident au 6633, rue Delormier, dans la ville et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ROBERT LEVESQUE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 22 août 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes CHABOT, DOWNS et DE LA MADELEINE, Avocats, 350-90ème avenue, Cité LaSalle, Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

No: 598

GEORGES ROCHELEAU, gentilhomme, résident et domicilié au 5321 de la rue Berri, dans les cités et district de Montréal.

Requérant

-vs-

YVETTE GOSSELIN, autrefrais résident et domiciliée à Montréal, district de Montréal, mais actuellement de domicile inconnu.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée YVETTE GOSSELIN, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 23 août 1968

G. S. CHALLIES
Juge en Chef C.S.M.

Mes LEFRANCOIS & BENOIT, 5325, rue Jean-Talon, Suite 202, Montréal.
AVOCATS DU REQUERANT

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 139 832

CLAUDE LALANDE, matelot, domicilié et résident à H.M.C.S. Nipigon, Halifax, Nouvelle-Écosse.

Demandeur

-

Le texte du communiqué commun Prague-Moscou

MOSCOU (AFP) — Voici le texte du communiqué sur les entretiens soviéto-tchécoslovaques diffusé par l'agence Tass.

Les entretiens soviéto-tchécoslovaques se sont déroulés du 23 au 26 août, avec la participation du côté soviétique de Leonide Brejnev, Alexis Koussyguine, Nicolas Podgorny, Guennadi Voronov, Andre Kirilenko, Dimitri Polianski, Michel Sousslov, Alexandre Chelepine, Pierre Chelest, membres du politbureau du P.C. de l'URSS, Constantin Katouchev et Boris Pomomarev, secrétaires du comité central, Andre Gretchko, ministre de la défense, Andre Gromyko, ministre des Affaires étrangères.

«Du côté tchécoslovaque: L. Svoboda, président de la République tchécoslovaque, A. Dubcek, premier secrétaire du comité central du P.C. tchécoslovaque, J. Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque, O. Cernik, président du gouvernement de Tchécoslovaque, V. Bilak, membre du praesidium du comité central du P.C. tchécoslovaque, F. Barbinek, membre du praesidium du comité central du P.C. tchécoslovaque, J. Piller, membre du praesidium du comité central du P.C. tchécoslovaque, E. Rigo, membre du praesidium du comité central du P.C. tchécoslovaque, J. Spacek, membre du praesidium du comité central du P.C. tchécoslovaque, O. Svetska, membre du praesidium du comité central du P.C. tchécoslovaque, M. Jakes, président de la commission centrale de contrôle, J. Lenard, membre suppléant du praesidium et secrétaire du comité central, B. Simon, membre suppléant du praesidium du comité central, G. Husak, vice-président du gouvernement, A. Indra, secrétaire du comité central, Z. Mlynar, secrétaire du comité central, général M. Dzur, ministre de la défense, B. Kucera, ministre de la justice.

«Les troupes des pays alliés qui sont entrées temporairement en territoire tchécoslovaque, ne s'engageront pas dans les affaires de la République socialiste de Tchécoslovaque. Un accord a été réalisé sur les modalités du retrait de ces troupes de son territoire au fur et à mesure que se normalisera la situation en Tchécoslovaque.»

L'ONU désavouée
«La partie tchécoslovaque a informé la partie soviétique que le commandant en chef suprême des forces armées tchécoslovaques a donné à ces forces les ordres appropriés en vue de prévenir les incidents et conflits qui pour-

raient troubler la paix et l'ordre public. Il a également donné des instructions au commandement militaire de la République socialiste de Tchécoslovaque afin que celui-ci demeure en contact avec le commandement des troupes alliées.

«En ce qui concerne la discussion au Conseil de sécurité de l'ONU de la prétendue question sur la situation en Tchécoslovaque, les représentants de la République socialiste tchécoslovaque ont déclaré que la partie tchécoslovaque n'avait pas demandé l'inscription de cette question au Conseil de sécurité et qu'elle avait requis son retrait de l'ordre du jour.

«Les dirigeants du parti communiste de l'URSS, et ceux du parti communiste de Tchécoslovaque ont confirmé leur détermination de promouvoir à l'échelle internationale, une politique conforme aux intérêts du renforcement de la solidarité de la communauté socialiste, ainsi que de la paix et de la sécurité internationale.»

Unité contre l'impérialisme
«Comme précédemment, l'Union soviétique et la Tchécoslovaque opposeront une riposte résolue aux forces militaristes, revanchardes et neo-nazies désireuses de remettre en question les résultats de la seconde guerre mondiale, de porter atteinte à l'inviolabilité des frontières actuelles en Europe. Elles ont confirmé à nouveau leur détermination de remplir intégralement les obligations qu'elles ont prises aux termes des accords bilatéraux et multilatéraux conclus entre les Etats socialistes en vue de renforcer la puissance défensive de la communauté socialiste et d'accroître l'efficacité du pacte défensif de Varsovie.»

«Les conversations, conclut le communiqué de l'agence Tass, se sont déroulées dans une atmosphère de franchise, de camaraderie et d'amitié.»

Appliquer les décisions antérieures

«Au cours des conversations qui se sont déroulées dans une atmosphère de liberté et de camaraderie, les deux parties ont examiné les questions concernant l'évolution actuelle de la situation internationale, l'intensification des machinations impérialistes contre les pays socialistes, la situation en Tchécoslovaque au cours de ces derniers temps et l'entrée temporaire en territoire tchécoslovaque des troupes des cinq pays socialistes», indique le communiqué soviéto-tchécoslovaque, qui poursuit.

«Les deux parties ont exprimé la ferme conviction mutuelle qu'il convient principalement dans la situation actuelle de mettre en oeuvre les décisions conjointes qui ont été prises à Cerna-Nad-Tisou et les dispositions et principes formulés par la conférence de Bratislava. Il convient également d'appliquer d'une façon conséquente les mesures pratiques découlant de l'accord réalisé au cours de ces pourparlers.»

«Normalisation» nécessaire

«La partie soviétique affirme sa compréhension et son soutien de la position de la direction du parti communiste tchécoslovaque et de la République socialiste de Tchécoslovaque, lesquels, à partir des décisions du plenum et du comité central du P.C. tchécoslovaque de janvier, entendent procéder à l'amélioration des méthodes de direction de la société, au développement de la démocratie socialiste et au renforcement du système socialiste sur la base du marxisme-léninisme.

«Un accord a été réalisé sur les mesures à prendre en vue de

Programme soumis au congrès démocrate

CHICAGO (AFP) — Voici une synthèse de la plate-forme du parti démocrate adoptée par la commission du programme et soumise hier soir à la plénière:

A) Vietnam

- 1) Cessation des bombardements du Nord-Vietnam conditionnée par la sécurité des forces américaines et à la lumière de la réponse que Hanoi donnera à l'initiative de M. Johnson d'ouvrir des pourparlers de Paris;
- 2) Négociation avec Hanoi pour une désescalade militaire pouvant mener à un retrait de toutes les forces étrangères du Sud-Vietnam;
- 3) Rejet de toute idée d'un retrait unilatéral des forces américaines qui constituerait une prime à l'agression;
- 4) Encouragements au Sud-Vietnam pour décider du gouvernement de son libre choix, né d'élections libres, ouvertes à tous les partis et factions prêts à accepter un processus politique pacifique;
- 5) Accélération de l'effort d'entraînement et d'équipement de l'armée sud-vietnamienne pour lui permettre de prendre progressivement des responsabilités militaires accrues et permettre le retrait des forces américaines.

B) Politique étrangère

- 1) Asie — Coopération future avec la Chine lorsqu'elle sera devenue un membre responsable de la communauté internationale;
- 2) Monde en cours de développement — Aide accrue aux pays en cours de développement avec une participation plus large du Japon et des nations européennes;
- 3) Amérique latine — Développement de l'Alliance pour le progrès et appui aux plans d'intégration économique;
- 4) Nations Unies — Utilisation accrue des mécanismes de l'ONU sur les plans économique, du contrôle nucléaire et du maintien de la paix;
- 5) Commerce extérieur et politique financière — Développement du commerce extérieur et effort de réduction ou d'élimination réciproque des barrières douanieres; effort accru en vue d'équilibrer la balance des paiements et pour renforcer le système monétaire international;
- 6) Défense nationale — Face à une Union soviétique toujours menaçante comme l'a montré l'affaire tchécoslovaque, maintien d'une solide défense militaire américaine nucléaire et traditionnelle;
- 7) OTAN — Renforcement des liens entre les

membres de l'OTAN et contribution européenne plus importante à l'Alliance;

8) Contrôle des armements — Efforts en vue de parvenir à un accord sur le contrôle des armements nanti de sauvegardes;

9) Moyen-Orient — Aide militaire à Israël tant que ce pays sera menacé par ses voisins;

C) Politique intérieure

1) Lancement d'une énergique campagne contre les violations de l'ordre sous toutes leurs formes: effort en vue de guérir le mal à sa racine par une lutte contre la misère et un renforcement des moyens d'assurer la sécurité;

2) Droits civiques — Rejet de toute discrimination raciale ou autre; respect des mesures légales déjà adoptées contre la discrimination; développement de l'emploi et amélioration du standard de vie des classes pauvres.

D) Politique économique

Réforme fiscale en vue de répartir plus équitablement le fardeau des impôts et poursuite de l'expansion dans la stabilité des prix.

A la convention de Chicago

Débat passionné sur l'accréditation de certaines délégations

CHICAGO (AFP) — La première séance de la 35ème convention démocrate, qui s'est ouverte lundi soir à Chicago, a donné lieu à de nombreuses escarmouches à propos des règlements de la réunion et de l'accréditation de certaines délégations. Les textes élaborés par diverses commissions au cours de la semaine dernière ont cependant été finalement adoptés après de longs débats.

L'accréditation de la délé-

gation de Georgie fut l'occasion du débat le plus passionné de la journée. Le rapport de la commission des créances proposant la répartition égale des 43 voix de cet Etat entre la "délégation régulière" nommée par le gouverneur Lester Maddox, connu pour ses opinions racistes, et une "délégation loyaliste" dirigée par un représentant noir de l'Etat, M. Julian Bond, n'a pu être adoptée lundi soir.

Une motion présentée par les

partisans de M. Bond et demandant que sa délégation soit considérée comme la seule valable, ne fut rejetée que par une marge très mince. Ce rejet fut salué par un tollé dans plusieurs délégations, notamment celles de New York et de Californie, tollé sur lequel la séance fut ajournée.

Une autre tentative, émanant de partisans du sénateur McCarthy, et visant à accorder au sein de la délégation du Texas une représentation

à certains dissidents libéraux, s'est terminée nettement par un échec. Pour les autres Etats dont les délégations avaient été contestées, les recommandations de la commission furent adoptées sans problèmes, notamment l'accréditation de la délégation "loyaliste" du Mississippi, comptant de nombreux Noirs alors que la délégation "régulière" était presque entièrement blanche.

La convention a également supprimé lundi soir le regle-

ment centenaire de la discipline de vote qui obligeait certaines délégations à voter en bloc pour la nomination du candidat. Un amendement texan visant à reporter cette suppression a été facilement repoussé.

Les votes successifs prolongèrent la session jusque vers trois heures du matin. A cette heure-là, les derniers sondages accordaient une avance accrue au vice-président Humphrey.

Le conflit Nigeria-Biafra

Attaques de commandos suicides contre Aba

ABA (AFP) — Parmi les attaques suicides qui lancent depuis plusieurs jours les fédérés, contre Aba, un assaut massif a été lancé utilisant des dizaines de milliers d'hommes, sur l'axe Port Harcourt-Aba, cette attaque n'a pu être enravée qu'après 52 heures de combats meurtriers.

Un officier des commandos revenant du front raconte: «Samedi après une préparation d'artillerie comme je n'en avais jamais vu depuis le début de la guerre, une véritable mer humaine a dévalé sur nous. Ils avançaient au coude en trotinant, à dix sur la largeur de la route. Leur colonne faisait presque un kilomètre de long c'était très impressionnant. Avec notre unique mitrailleuse, nous en avons fauché des centaines, mais dès que le premier rang tombait, les suivants enjambaient les corps de leurs camarades et prenaient leur place. Jamais, ni mes hommes ni moi-même n'avions vu les Nigériens agir ainsi, je suis sûr qu'ils s'étaient drogués

avant l'attaque, comme au Congo».

Un autre officier ajoute: «Dans mon secteur, je les attendais avec mes "Obunikwes", des canons primitifs mais très meurtriers, chargés de mitraille. Je les déclenchais à cent mètres (ils ont une portée de 800), et c'était à chaque fois un véritable carnage. Mais à chaque fois d'autres Nigériens remplaçaient les morts, et ils continuaient à avancer. Je n'ai jamais vu cela».

D'autre part, on apprend à Londres que le gouvernement britannique continuera à autoriser l'exportation au Nigeria "d'armes dont la quantité sera strictement contrôlée". C'est ce qu'a déclaré hier M. George Thomson, ministre du Commonwealth, aux communes.

«Nous n'avons fourni au Nigeria ni avions militaires ni bombes. C'est d'ailleurs que lui vient la grande masse de ses armements.»

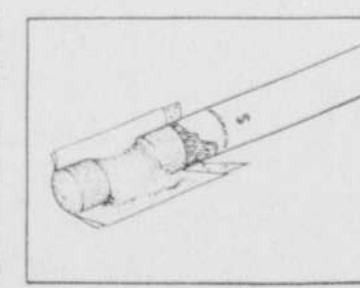
FLATTEZ VOTRE GOÛT, DITES... RICHMOND



LA PREMIÈRE CIGARETTE À FILTRE STRICKMAN DU MONDE

UNE SENSATION NOUVELLE ET AGRÉABLE.

Pourquoi parle-t-on partout de la Richmond? Parce que la Richmond offre beaucoup plus que le haut degré de filtration du filtre Strickman; elle offre la combinaison parfaite de fins tabacs Virginie alliés à tous les avantages d'un tel filtre. Elle procure par ce fait même, une très agréable sensation... jamais brûlante, jamais âpre, jamais sèche. C'est pourquoi la Richmond flatte votre goût.



Le filtre Strickman est un filtre à cigarette d'un concept entièrement nouveau. Des milliers de minuscules granules polymères sont enserrés à l'intérieur de la substance filtrante conventionnelle de cellulose ce qui donne à la Richmond une efficacité filtrante différente de celle de n'importe quelle autre cigarette.

CE SYMBOLE VOUS GARANTIT QUE LA RICHMOND RENCONTRE LE HAUT DEGRÉ DE FILTRATION SPÉCIFIÉ PAR LA ROBERT L. STRICKMAN FOUNDATION INC. IL N'EXISTE QU'UN SEUL FILTRE STRICKMAN ET LA RICHMOND EN EST MUNIE.

RICHMOND

LA CIGARETTE QUI FLATTE VOTRE GOÛT

ADULTES

EN 1 AN

EXAMENS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION JANVIER ET JUIN

SOIR

par CORRESPONDANCE

JOUR: 8e à 12e ANNÉE C.P.E.S. et RECYCLAGE

INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18
Prospectus, s'il vous plaît
 COURS DU SOIR PAR CORRESPONDANCE

Nom

Adresse

Ville .. Tel.

842-1791

INSTITUT ALIE

(métro Mont-Royal)

STATIONNEMENT PRIVÉ - ENTRÉE RUE DROLET
(PÉRIODE D'INSCRIPTION SEULEMENT)
Vous pouvez facilement nous atteindre malgré les travaux de la rue St-Denis

Arts et spectacles

On décroche au Pavillon de la jeunesse

Des peintres, de la contestation, du reste...

par Jean Basile

Selon Pierre Bélanger (deuxième année aux Beaux-Arts): "On entoure l'artiste du mythe d'empêcher de tourner en rond". Selon le directeur du Pavillon de la jeunesse: "Ce Pierre Bélanger, je l'ai rencontré une fois; ce qu'il cherche, c'est de la publicité".

L'histoire commence jeudi dernier. Invité par le Pavillon de la jeunesse, Bélanger accroche dans les locaux une exposition-happening. Il s'agit de toiles presque blanches sur lesquelles le public qui assiste à l'inauguration est invité à écrire des commentaires. On devine ce qui arrive. Le public toujours joyeux, un peu trop même, y va de son imagination. Les commentaires semblent dépasser les normes admises du bon goût. Le responsable des beaux-arts du Pavillon invite l'artiste à retirer les toiles choquantes. L'artiste retire tout, accompagné (théoriquement) du coexposant, Rastoul.

Deux jours plus tard, l'Association des étudiants de l'École des Beaux-Arts de Montréal émet un communiqué où elle stigmatise "cet affront à la liberté d'expression publique".

Interrogé, le responsable des expositions au Pavillon déclare: "De toutes façons, il n'y avait plus rien à voir sur les toiles de Bélanger.



Tout y est mélangé, dessins, slogans, etc... Parlant du jeune artiste, elle dit encore: "Les transactions, avant son exposition, ont été si difficiles que de toutes façons, j'étais sûre qu'il aurait des histoires".

Toujours au Pavillon de la jeunesse, une autre exposition avait déjà suscité des remous administratifs: celle de Sabelli qui présentait des Posters dont une, à la gloire du LSD 25, fut refusée par la "haute administration" laquelle, d'ailleurs, accepte que l'on diffuse au Pavillon les groupes vocaux les plus psychédéliques!

Mais n'existe que ce qui est dit, refrain connu.

Il paraît évident, enquête faite, que les graffitis faits par les invités au vernissage de l'exposition de Bélanger soient de nature à provoquer le scandale chez les visiteurs. Il paraît évident, non moins, que Bélanger ait pris les organisateurs du pavillon par surprise.

Ce qui l'est moins, c'est la sorte d'opposition que rencontrent à Montréal (comme ailleurs) les artistes qui tentent d'abandonner tout esthétisme au profit d'un art dit de "participation". Interrogé sur ce sujet, Bélanger déclare: "L'art de participation, c'est la vie et l'art de la vie gène dans une société de consommation; peut importe une contestation est toujours saine".

Dans le même sens, la "société qui se défend" a, vendredi dernier, amené un autre contestateur, Serge Lemoyne, au poste de police pour quelques heures. Son délit? Il avait apposé des pancartes blanches sur les palissades qui entourent le chantier de la future Société Saint-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke et incitait le public passant à y écrire, ce qu'il fit, non sans y aller d'un certain défoulement.

Dans le même sens toujours mais internationale-ment, on se souvient du scan-

dale que firent les slogans d'un peintre illustre cette fois, Curnoe, écrits sur la murale de l'aéroport de Dorval; scandale qui vient de se répéter, au demeurant, à Edimbourg où le même peintre se vit pudiquement voiler un panneau de son oeuvre sur lequel se lisait un mot (anglais) de quatre lettres.

Sans doute le Pavillon de la jeunesse qui est une tentacule du service des Parcs de la ville de Montréal, organisateur d'une célèbre exposition de peinture au carré Dominion, est en droit de veiller à la bonne tenue de ses manifestations en contestant les contestateurs mais le public fera mieux de s'y habituer car c'est l'art de demain, sinon d'après demain; tout change si vite en notre pauvre monde.

A moins que les services compétents de la ville, après avoir préte des policiers aux motocyclistes, après les avoir porposés aimablement aux hippies réticents, ne crée un corps special de police apte à s'adapter à toutes les formes d'arts pour ramener, par l'exemple, les brebis égarées sur la voie du sens commun, des arbres en pots et de l'opéra italien.

(1) Sur notre illustration, Pierre Bélanger dans l'exercice de ses fonctions.

Une expérience qui devrait se répéter au Canada

Nault en "conférence chorégraphique" aux E.-U.

Fernand Nault, co-directeur artistique de la Compagnie des Grands ballets canadiens participe présentement à une conférence de quatre semaines sur l'art de la chorégraphie, tenue aux Etats-Unis grâce à une subvention du "National Endowment for the Arts" de Washington.

M. Nault est le seul Canadien dans un groupe de 4 directeurs chargés d'améliorer les connaissances chorégraphiques des troupes de ballet région-

ales américaines. Il existe 230 de ces troupes aux Etats-Unis et la conférence des quatre en aura touché 52 pendant cette tournée 1968 qui les a menés en Pennsylvanie, en Caroline du nord, au Texas et en Californie. M. Nault participe comme chorégraphe de danse classique. Il assiste également Mme Pauline Koner (ex-partenaire de Jose Limon) dans son enseignement de la chorégraphie des danses modernes. Mme Juli Nulnister, pianiste-compositeur, donne un cours

de musique et Mme Jennifer Tipton s'occupe des techniques d'éclairage et de mise en scène.

C'est la première fois aux Etats-Unis, qu'une conférence envisage l'art de la chorégraphie de façon aussi totale. Pendant les six derniers étés elle n'a été tenue qu'en Pennsylvanie, sur une base restreinte. Son succès a provoqué de nombreuses demandes de la part des autres régions américaines et son initiatrice Mme Josephine Schwarz a pu ainsi obtenir l'aide financière de Washington. Ce qui lui a permis de s'assurer les services de professionnels reconnus chacun en leur domaine et d'agrandir les cadres géographiques de la conférence.

De Californie, dernière étape, Fernand Nault vient de faire part téléphoniquement de l'enthousiasme envers la chorégraphie qui a été ainsi éveillée par cette conférence pendant laquelle "chacun a appris quelque chose et où moi-même j'ai appris beaucoup".

M. Nault sera de retour à la Compagnie des Grands ballets canadiens le 12 septembre, pour monter le ballet d'Anton Dolin. "Pas de quatre", qui

doit être présentée à la synagogue Shaar Hashomayim. Les danseurs du corps de ballet seront à ses côtés à partir du 16 septembre, pour commencer les répétitions.

Vendredi dans 2 cinémas!

TELOUCH

Un des rares survivants de la race des artistes authentiques. Pierre Vincent, Photo Journal

Ce soir et demain
9.00 P.M.

PRIVILEGE
2 séances: 6.30 et 9.45
de Richard Lester
HOW I WON THE WAR
avec John Lennon à 8.15

RICET BARRIER
café campus
5150 DECELLES ET REINE-MARIE

Un des rares survivants de la race des artistes authentiques. Pierre Vincent, Photo Journal

Blue Bonnets
CE SOIR A 7H.45

SOIRÉE DES DAMES...

verdi
dernier spectacle: 8h.15 les 2 films EN COULEURS

65 danseurs, chanteurs et musiciens

LE SPECTACLE LE PLUS ENTRAÎNANT AU CANADA

Les

feux-follets

Expo-Théâtre
Du 12 au 31 août
Tous les soirs 8.30
(Relâche le dimanche)

Billets offerts à moitié prix aux magasins Morgan: Centre-Ville, Dorval, Rockland et Boulevard \$2.00 et \$2.25

Au guichet de l'Expo-Théâtre \$4.00 et \$4.50 (866-3726)

Les artistes et la Tchécoslovaquie

Durant l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Russes, de nombreux artistes ont manifesté, par une voie ou par une autre, leur désaccord ou leur inquiétude face aux événements que l'on sait.

Yehudi Menuhin et Igor Stravinsky se sont associés aux musiciens qui participent actuellement au Festival de Lucerne pour condamner l'intervention de la Russie et pour rompre tout contact artistique avec les pays ayant participé à l'agression tant que la situation actuelle durera. Parmi les protestataires, outre les deux artistes plus haut mentionnés, on note les noms de Claudio Arrau, Pierre Fournier, Paul Klecki, Otto Klamperer, Nikita Magaloff et Franck Martin.

Deux cinéastes tchécoslovaques ont lu devant les journalistes réunis à Venise une proclamation dont les avaient chargés leurs camarades restés en Tchécoslovaquie. On y disait notamment: "Boycottez le cinéma officiel des pays qui nous ont en vahis; soutenez les efforts tenaces et désespérés de tous les travailleurs du cinéma tchécoslovaque pour le rétablissement de la liberté, etc...". La proclamation, qui porte entre autres les signatures de Vlastislav Kachyna, Prochazka, Juracek, Kadar, Menzel et Jires, était tout spécialement adressée à Fellini, Bergman, Antonioni, Godard, Malle, Bunuel, Petrovic, Kazan, Clair, Whaler, Lean, Kramer, Wajda, etc.

Enfin, à Moscou même, Larissa Daniel, femme de l'écrivain Youri Daniel qui purge actuellement une peine de cinq ans de privation de liberté, et Pavet Litvinov, petit-fils de l'ancien ministre des Affaires étrangères, ont été arrêtés dimanche alors qu'ils tentaient d'organiser une manifestation contre l'intervention militaire russe en Tchécoslovaquie.

Le Théâtre de Margolaine

6 représentations supplémentaires du 3 au 8 septembre inclusivement

L'ARCHE DE NOÉ
comédie musicale de Carrier-Liveille

Reservations: Eastman: 297-2862 Sherbrooke: Roy l'Apothicaire 569-5561 Montréal: Ed. Archambault 500 est. rue Ste-Catherine

Les Biches
de Claude Chabrol

Barbe Rousse
de Jacques Rivett

Barbe Rousse
de Jacques Rivett

Mastroianni Summer Film Festival

THE ARTIST
de Jacques Tati

10 VICTIM
de Roman Polanski

Vendôme
de Jean Renoir

La Foudrière

A WIFE IN THE HAND
pièce canadienne de Jack Crisp

Mardi au vendredi à 8.30 p.m. samedi à 8.30 et 9.30 p.m.

Jeanine Beaubien, Len Watt, Eileen Clifford, Bert Adams, Michèle Chicoine, Scott Savage, Jeanine Beaubien, Jr.

LA BATAILLE D'ALGER
de Gillo Pontecorvo

VIVRE POUR VIVRE
de Jean Renoir

LE DAUPHIN

10000 les belles soeurs

Dès le 28 août

Comédie de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRE BRASSARD

avec DENISE FILIATRAULT, DENISE PROULX, HELENE LOISELLE, GERMAINE GIROUX, MARTE CHOQUETTE, LUCE GUILBEAULT, JOSE BEAUREGARD, GERMAINE LUYER, Anne-Marie DUCHARME, ODETTE GAGNON, SYLVIE HEPPEL, RITA LAFONTAINE, DENISE DE JAGUERB, NICOLE LEBLANC, LUCILLE BELAIR

Du mardi au samedi à 20h30 — Dimanche à 19h30

theatre du rideau vert
4664 ST-DENIS Téléphone 844-7973
Métro Laurier: sortie Gilford

CINERAMA 8h.30 lun. ou sam. - 7h.30 dim. 2h. mer., sam. et dim.

Comme le notait Time Magazine "2001 apporte à l'écran les événements visuels les plus étonnants et des réalisations techniques inégalées. Aucun film jusqu'à ce jour n'a décrit avec autant de réalisme la beauté grandiose et l'aspect terrifiant de l'espace sériel".

2001 a space odyssey

4^e mois

• présentation MGM
• production Stanley Kubrick
• son stéréophonique à 7 trames

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste ou au théâtre. Jules Jacob Musqué - Morgan (magasin Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland F. (ch. C.T. Post-Visu)

POUR TOUS En matinée comme en soirée

IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS

1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603

CONSERVATOIRE LASSALLE
annexé à l'Université de Montréal

COURS DU SOIR

BREVET D'ENSEIGNEMENT — DIPLOME UNIVERSITAIRE

— ELOCUTION FRANÇAISE
— PHONÉTIQUE
— LECTURE A HAUTE VOIX
— PRATIQUE ORATOIRE
— ART DRAMATIQUE
— LITTÉRATURE THÉÂTRALE

Début du cours: 9 septembre, 20 heures

INSCRIPTION DES MAINTENANT
(aucun examen d'entrée)

INSCRIPTION-RENSEIGNEMENTS
CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, RUE SAINT-DENIS, suite 99 Tel. 523-2675 861-4114
Mme SUZANNE-P. GOYETTE directrice générale

CINÉ-ART FILMS présente

dès VENDREDI

ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE!

DANS LE DERNIER ÉPISODE DE L'ADORABLE AMOUREUSE

ANGÉLIQUE ET LE SULTAN
EN COULEUR

COMMISSAIRE SAN ANTONIO "SALE TEMPS POUR LES MOUCHES"

PLAZA
EN COULEUR STATION MAURIEN 4505, ST-HUBERT — 274-6155

CANADIEN

DERNIÈRES SÉANCES: FANTOMAS 3

A LA DEMANDE GÉNÉRALE!

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT...

INVITATION A TOUTE LA FAMILLE!
ON RIT AUX ÉCLATS AVEC...

LOUIS de FUNES

FANTOMAS
#1 et 2

JEAN-TALON
JEAN-TALON À L'EST DE PÉRI — 725-7000

MAISONNEUVE

dès VENDREDI

POUR CÉDER SA PLACE A "ANGÉLIQUE"

"FANTOMAS" DÉMÉNAGE AU FLEUR DELYS

LOUIS de FUNES
PLUS DRÔLE QUE JAMAIS!

FANTOMAS
contre SCOTLAND YARD

#3 EN COULEURS

FLEUR DE LYS
858, E. STE-CATHERINE — 288-3303

LOUIS DE FUNES

Night Games

RESERVE AUX ADULTES 18 ANS

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!"

V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

MAI ZETTERLING
HORAIRES: Sur semaine: 7.30-9.30 FILM DE MAI ZETTERLING
dim. 1.30-3.30-5.30 STATION BEAUDRY 1204, E. STE-CATHERINE — 525-8600

FESTIVAL

Arts et spectacles

Sur le programme 68-69 de la télévision d'Etat

La conférence de presse donnée, lundi soir, par la télévision de Radio-Canada ne manquait pas d'allure. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle fut attrayante, animée, et surtout très jeune d'esprit. Claude Jamin avait mis en place des décrets qui convenaient bien à l'esprit de cette rencontre où les journalistes croisaient aussi bien chefs de service, réalisateurs, que comédiens et animateurs. En gros, cette année, la Société d'Etat nous invite à nous détendre, mais pas n'importe comment, grâce à un programme varié et de qualité, notez-le bien. Le programme de la saison prochaine indique qu'on a fait des efforts pour rejoindre plusieurs groupes de téléspectateurs. On a groupé certaines émissions dans une seule (c'est le cas des émissions religieuses qui se trouvent réunies en une seule, "5 D" ou la cinquième dimension). Beaucoup d'importance aux émissions de jeunesse, de même qu'aux jeux et variétés, sans pour autant négliger les émissions d'affaires publiques, dont le nombre s'est accru et qu'on présentera aux heures de pointe. Jacques Landry soulignait justement deux caractéristiques fondamentales de la saison: l'importance de la production canadienne (80% de la production) et la variété des émissions.

Information et affaires publiques

En ce qui concerne l'information et les affaires publiques, on note tout d'abord deux nouveautés. "Si jeunesse pouvait", magazine d'information fait pour les jeunes et avec leur concours, et qui répond à un besoin; l'autre nouveauté, "Justice", est une émission d'information et d'éducation qui s'adresse au grand public. D'autre part, Radio-Canada nous donnera plus d'informations régionales, ce qui est un progrès de téléjournal ne bouge pas, mais sera présenté à 18 heures, et les nouvelles régionales (15 minutes) précéderont aujourd'hui. L'équipe de ce magazine aura une autre tâche qui consistera à faire, une fois par mois, un "Dossier" dont la formule sera d'ailleurs très souple. Quant au "Sel expérimental" il change de titre, portant désormais celui-ci: "Les temps changent" notons que le public sera invité à y participer. "Soit dit en passant" la participation du public sera, dans tous les secteurs de la télévision d'Etat, accentuée. Enfin, "Caméra 68", "Tirez au clair" et "Le sel de la semaine" reviennent, et c'est tant mieux. Henri Guillemain présentera, pour sa part, une série de 18 émissions consacrées à Napoléon. "Langue vivante" revient, elle aussi, toujours animée par Janine Paquet et Jean-Marie Laurence.

Théâtre, musique et téléromans

Cette année, aux Beaux dimanches, pas de variétés, mais du théâtre et des concerts, en alternance, ce qui est sans doute la meilleure politique. La saison s'ouvrira avec "L'Heritier", pièce inspirée par "Washington Square" de Henry James, adaptée pour la télévision par Gerald Tasse et réalisée par Paul Blouin. Deuxième spectacle théâtral: une pièce de Hubert Aquin, "Table tournante", suivie de "Tartuffe" de Molière. Nouvelle étonnante, car depuis plusieurs années André Langevin n'écrivait plus, on présentera une pièce de lui intitulée "La Neige en octobre", puis "Partie remise", de Marcel Godin, et "La Saignée", de Guy Fournier. Dans le cadre des Beaux dimanches, on verra et entendra "Carmina Burana", l'oeuvre fameuse de Carl Orff, "le Requiem", de Verdi et une soirée viennoise.

Il y aura, cette année, quatre téléromans, "Les Martin", de Richard Pêrusse, s'ajoutant aux "Belles histoires des pays d'en-haut" (diffusées maintenant à 19 h. 30), à "Rue des Pignons", au "Paradis terrestre".

Cinéma et émissions rurales

Le cinéma, à Radio-Canada, aura sa large part. On dénombre au moins six groupes d'émissions consacrées au cinéma. C'est beaucoup et c'est assez. On s'étonnera peut-être que les émissions rurales soient portées au nombre de quatre, "Les quatre saisons", "Les travaux et les jours", "Horizons verts" et "L'agriculteur de demain". Il ne faudrait pas oublier les cours universitaires parmi lesquels on note un cours d'Histoire du Canada donné par Jean-Guy Lavallée, un cours de littérature canadienne-française donné par Mme Eva Kishner, et des cours de géographie. Ajoutons à cela "Médecine d'aujourd'hui".

Jeunesse, jeux et variétés

Une nouvelle émission, "Du feu s.v.p.", animée par Guy Boucher et Françoise Lemieux, intéressera surtout la jeunesse. On la qualifie de "variété-gadget" parce qu'elle témoigne d'un esprit d'invention assez particulier. "Atomes et galaxies", émission remarquable, revient, de même que "La vie qui bat" et les émissions pour les plus jeunes, sur lesquelles on a déjà dit tout le bien qu'il fallait en penser. Les émissions consacrées aux jeux et variétés seront assez nombreuses. Il y a d'abord "Zoom", une nouveauté animée par Jacques Boulanger. "Zoom" suivra de près l'actualité du spectacle à Montréal. On y invitera les grandes vedettes à l'affiche au cours de la saison. "Mon pays, mes chansons" sera présenté en reprise mais amputé des entrevues qui ont perdu leur actualité. Reviennent les couche-tard. Tous pour un, Moi et l'autre et A la seconde, qui ont déjà fait leurs preuves. Une nouvelle émission, "Tour à tour", sera diffusée du lundi au vendredi de Québec. Un quart d'heure quotidien de chansons. Bref, un horaire revu et corrigé de façon à couvrir tous les secteurs de l'activité et à satisfaire les besoins des divers groupes de téléspectateurs. Varié, le programme l'est assurément; reste à savoir s'il est de qualité. C'est ce que nous verrons, même si une bonne partie de ces émissions nous semblent sinon excellentes, du moins très bonnes. Il faut à tout le moins féliciter la direction d'avoir misé sur la production locale et d'avoir aussi osé inclure dans les heures de pointe des émissions dites sérieuses. **André MAJOR**

Au hasard des livres et revues...

Jamais autant que ces années-ci la femme n'a été au centre des conversations, des études, des enquêtes et des écrits de toutes sortes. Une littérature surabondante est consacrée à ses difficultés, à ses problèmes, à sa promotion. Si ça ne bouge pas très vite au niveau des faits et des réalisations, en tout cas on en parle. Tant et si bien que se sont accumulés sur notre pupitre au cours des dernières semaines plusieurs volumes dont quelques-uns très intéressants et bien documentés sur "la femme".

Les cadres et l'intelligence

Chargée de mission au Commissariat général du Plan, Pierrette Sartin, journaliste et écrivain français, bien connue au Québec, vient de publier chez Hachette un volume intitulé: "Les cadres et l'intelligence". Lassant de côté les considérations techniques, l'auteur a plutôt voulu lever les équivoques et les contradictions qui sont celles de la nature humaine, mais qui rendent singulièrement difficile la tâche des cadres et des dirigeants, inconfortable leur situation et souvent incomplète ou inopérante leur mission. Il s'agit d'une étude des diverses formes du jugement et de la réflexion chez les cadres des entreprises, "car c'est chez eux, écrit Pierrette Sartin, que le malaise est actuellement le plus aigu, et à eux que l'on a consacré l'essentiel des recherches psychologiques destinées à démontrer les mécanismes de l'intelligence".

L'auteur a réservé un chapitre particulier aux cadres féminins qui occupent dans la quasi-totalité des pays une situation dévalorisée, ce qui a pour conséquence, dit-elle, de faire à nouveau le point, à poursuivre sa mission d'in-

formation objective. Rappelons que Céline Rolin, mariée, mère de deux enfants, est elle-même divorcée. Licenciée en droit, elle a créé une commission juridique au sein des organismes familiaux; elle est aussi à l'origine des premières associations de femmes séparées et anime toutes celles qui existent actuellement en France. Membre de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale, elle collabore à plusieurs revues et journaux dont L'anneau d'or, Témoignage chrétien, Femmes Magazines, etc.

La femme devant le divorce

Après le livre "Femmes séparées" qui a connu un retentissement considérable au cours des derniers mois et dont nous avons parlé dans cette page, Céline Rolin poursuit plus loin encore aujourd'hui en publiant chez Casterman "La femme devant le divorce", un livre-document dont il n'est pas exagéré de dire qu'il est non seulement précieux par l'éclairage nouveau qu'il apporte, mais bouleversant par le témoignage même des femmes en cause.

Un volumineux courrier reçu après la parution de "Femmes séparées", des centaines de confidences verbales, une répercussion sur les lois, la création d'associations groupant les femmes au foyer brisé, tout cela a amené l'auteur à faire à nouveau le point, à poursuivre sa mission d'in-

formation objective. Rappelons que Céline Rolin, mariée, mère de deux enfants, est elle-même divorcée. Licenciée en droit, elle a créé une commission juridique au sein des organismes familiaux; elle est aussi à l'origine des premières associations de femmes séparées et anime toutes celles qui existent actuellement en France. Membre de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale, elle collabore à plusieurs revues et journaux dont L'anneau d'or, Témoignage chrétien, Femmes Magazines, etc.

"La femme devant le divorce" constitue la première étude psychosociologique sur le divorce féminin: il dresse le bilan des réalisations obtenues, souligne les points litigieux. Le divorce, écrit Céline Rolin, est un fait dont nous ne savons rien et la sociologie du divorce est tout entière à inventer. Pour elle, le divorce n'est pas une abstraction, mais un phénomène vécu qui englobe tout l'homme. Il fallait donc procéder, pour la première fois sans doute à une véritable synthèse de la question et de tous ses aspects: juridiques, sociologiques et religieux. C'est à quoi s'emploie l'ouvrage de Mme Rolin qui donne à chaque spécialiste la possibilité d'exprimer son point de vue. Un excellent document à conserver.

La femme au seuil de l'an 2000

Dans un genre beaucoup moins sérieux, mais où l'humour et la tendresse côtoient l'information, nous vous suggérons de mettre dans votre malle de fin de semaine le dernier de la collection "Horizon 2000" qui s'intitule: "La femme au seuil de l'an 2000". Vous y découvrirez si ce n'est déjà fait que vous n'êtes plus seule pour résoudre vos problèmes. L'auteur, Colette Coti, vous assure que dans vingt ans, trente tout au plus, vos filles n'auront même plus à se les poser. Cela reste à voir. Signalons la qualité exceptionnelle des très nombreux documents photographiques qui illustrent cet ouvrage publié chez Casterman.

Tout, sauf un mari...

Pour les jours d'ennui et de cafard, Hachette vous propose dans la collection "L'humour contemporain" un petit livre pas sérieux du tout et qui a pour titre: "Tout, sauf un mari...". L'auteur, Denise Hubert, sur un ton qui se veut drôle et mordant (mais qui n'y réussit pas toujours avec le même bonheur) s'applique à démontrer pourquoi le mariage est mauvais et comment y échapper. Elle y donne mille conseils pour éviter les tentations. Et si par hasard vous êtes tombée dans le piège, elle vous apprendra comment survivre avec un mari et à le "recycler".

R.R.



La haute couture parisienne non seulement accepte mais préconise le pantalon suggéré par toute heure du jour et dans une variété de tissus. Pour le sport, à gauche, St-Laurent propose le manteau cardigan neuf-dixièmes porté sur un pantalon et une tunique coupés dans un jersey vert bouteille pure laine. Le manteau, simple boutonnage, près du corps, est ceinturé à la taille par un lien assorti. La tunique toute droite, non ceinturée, porte aux manches une garniture de paillettes ton sur ton. Le large pantalon est à pli marqué. A noter: la coiffure "Squaw". Pour le soir, Nina Ricci a créé cette robe-pantalon en flanelle pure laine grise avec broderies argent. Entièrement fendue devant, la jupe s'ouvre sur un pantalon assorti.

Le cryogène permet aux hémophiles de mener une vie à peu près normale

Un remède à l'hémophilie pourra être découvert quand les chercheurs auront trouvé quels sont les tissus vitaux du corps humain qui produisent le facteur de coagulation du sang et qui manquent à l'organisme de ces patients, a déclaré le Dr Judith Pool.

Le Dr Pool, qui a découvert un concentré de plasma sanguin permettant aux hémophiles de subir une intervention

chirurgicale avec succès, a déclaré au cours d'une interview à l'occasion du 5e congrès de la Fédération internationale d'hémophilie qui se tient actuellement à Montréal: "Les patients souffrant de cette maladie manquent d'une protéine essentielle à la coagulation du sang et le concentré cryogène se trouve dans le plasma sanguin normal."

"Le manque de facteur VIII dans le sang d'un hémophile

est ce qui le fait saigner à profusion".

"Ce facteur VIII est contenu dans le concentré cryogène découvert dans le sang, mais nous ne savons pas quels sont les tissus du corps humain qui produisent ce composant vital".

"Si nous pouvions connaître le tissu responsable de la production de cette protéine, alors il serait possible de greffer le tissu de la mère sur l'enfant".

Dé mère en fils

Cette maladie est transmise de la mère à l'enfant, a expliqué le Dr Pool, qui est attaché à l'école de médecine de l'université Stanford, à Palo Alto, en Californie.

Cette maladie survient chez les garçons surtout. "Les enfants hémophiles saignent facilement lorsqu'ils se heurtent même légèrement et le plus grand danger est celui de l'hémorragie interne qui peut survenir spontanément".

Toutefois, depuis le développement du concentré cryogène, les hémophiles peuvent recevoir régulièrement des injections pour combattre ce manque de facteur coagulant.

"Souvent le concentré de cryogène est injecté quand un patient doit entreprendre quelque projet impliquant une certaine activité physique. S'il part en voyage en automobile, nous suggérons qu'il reçoive quelques injections au cas où il surviendrait un accident sur la route".

"Ou s'il est bricoleur et projette de travailler autour de la maison, c'est une bonne idée que de recevoir de telles injections".

Plusieurs mères de famille amènent leurs enfants hémophiles à l'hôpital régulièrement pour qu'ils reçoivent de telles injections, de façon à ce que ceux-ci puissent faire du sport et, en général, mener une vie plus active.

"Femme d'aujourd'hui" ouvrira ses portes au public chaque quinzaine

La saison 1968-69 sera, pour "Femme d'aujourd'hui" l'année des innovations. Voulez-vous accéder une plus large place à la femme de province, "Femme d'aujourd'hui" se propose d'aller se balader dans diverses régions du Québec. L'émission ouvrira aussi ses portes au public tous les quinze jours. Ce public ne sera pas simple spectateur, mais il sera invité à participer activement à l'émission en prenant part, par exemple, à des discussions. Enfin autre innovation, "Femme d'aujourd'hui" invitera régulièrement des artistes et grandes vedettes avec lesquels on passera toute l'heure de l'émission.

On apprend d'autre part que l'animatrice Aline Desjardins fera cavalier seul cette année à l'émission, mais tous les quinze jours, Jean-Claude Cardinal et Myriam Magnan, qui aimaient "Elles" l'an dernier, se joindront à Aline pour présenter l'émission réalisée à Québec.

"Femme d'aujourd'hui" qui reviendra à la télévision le 2 septembre, à 15 heures, aura cette année encore des chroniques multiples portant sur tous les domaines de l'activité humaine puisque la femme moderne ne limite plus son champ d'action à sa cuisine ou à sa maison. Si elle est mère, la femme d'aujourd'hui s'intéresse à la pédiatrie, à la médecine préventive, à l'éducation, à la psychologie. Electricité, elle veut se renseigner sur la politique. Créatrice, elle s'intéresse à la décoration, au bricolage. Vivant en société, elle se préoccupe de tous les problèmes sociaux, de tous les événements qui l'entourent. Cultivée, elle s'intéresse à l'activité artistique, théâtres, concerts, expositions d'oeuvres d'art et à la littérature. Enfin, la femme d'aujourd'hui est également consommatrice, et à ce titre, les questions économiques ne lui sont pas étrangères. C'est un peu de tous ces sujets qu'il sera question à "Femme d'aujourd'hui" cette année, et on compte se pencher sur les problèmes des consommateurs et ceux des familles à budget limité.

Le retour à l'école, c'est votre affaire!

Le ministre de l'éducation, en collaboration avec l'Office d'information et de publicité du Québec, vient de mettre sur pied une nouvelle série d'émissions radiophoniques intitulées "Le retour à l'école, c'est votre affaire".

Les nouvelles émissions pourront être suivies chaque jour, sur tous les postes privés de la province du 26 au 30 août et du 3 au 7 septembre.

Un thème différent sera traité quotidiennement, sous forme d'interview de cinq minutes avec un spécialiste du ministère de l'éducation.

En outre, deux tables rondes de 15 minutes sur la télévision et le travail scolaire à domicile seront aussi présentées au public. Les parents, les éducateurs et les spécialistes du ministère y participeront.

Les périodes de préparation à l'école, la maternelle et le travail scolaire à domicile seront les principaux sujets des émissions entendues à la radio.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Vous voulez apprendre une cuisine raffinée et équilibrée!

Prévoyez dès à présent votre inscription pour suivre cet automne

LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE DE BASE ou DE RÉCEPTION

du professeur chef cuisinier M. HENRI BERNARD

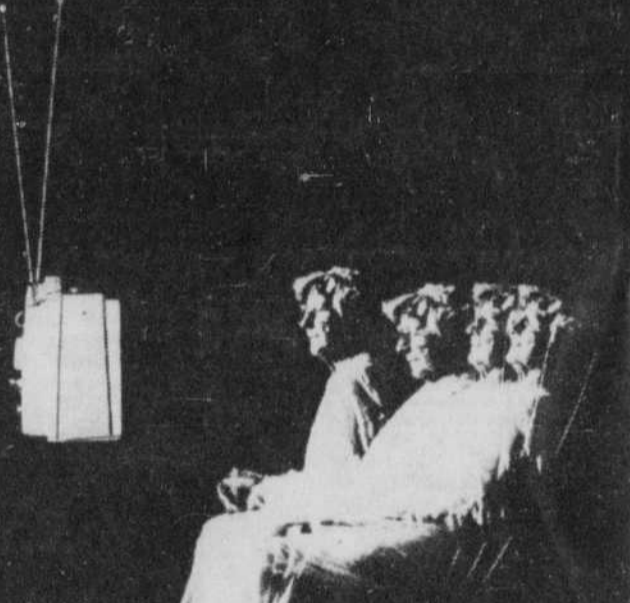
Pour tous renseignements et prospectus gratuits s'adresser à:

INSTITUT D'ART CULINAIRE 2015 de la Montagne, Mtl — TEL. 843-6481

ÉCOLE DÉTENANT UN PERMIS EN VERTU DE LA LOI DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES PRIVÉES

COMIQUES OU DRAMATIQUES, NOS ÉMISSIONS COMBLANT À MERVEILLE VOS LOISIRS.

Les émissions de Radio-Canada offrent une grande variété de programmes pour tous les goûts. Que vous soyez amateur de comédie ou de drame, nous avons ce qui vous convient. Les émissions de Radio-Canada sont conçues pour vous divertir et vous éduquer. Elles sont présentées dans une variété de langues et de dialectes pour répondre à vos besoins. Les émissions de Radio-Canada sont diffusées à l'heure de pointe, de 7 heures à 11 heures, et de 19 heures à 23 heures. Elles sont diffusées sur toutes les stations de Radio-Canada à travers le Québec et dans les provinces voisines.



Les émissions de Radio-Canada offrent une grande variété de programmes pour tous les goûts. Que vous soyez amateur de comédie ou de drame, nous avons ce qui vous convient. Les émissions de Radio-Canada sont conçues pour vous divertir et vous éduquer. Elles sont présentées dans une variété de langues et de dialectes pour répondre à vos besoins. Les émissions de Radio-Canada sont diffusées à l'heure de pointe, de 7 heures à 11 heures, et de 19 heures à 23 heures. Elles sont diffusées sur toutes les stations de Radio-Canada à travers le Québec et dans les provinces voisines.

Les émissions de Radio-Canada offrent une grande variété de programmes pour tous les goûts. Que vous soyez amateur de comédie ou de drame, nous avons ce qui vous convient. Les émissions de Radio-Canada sont conçues pour vous divertir et vous éduquer. Elles sont présentées dans une variété de langues et de dialectes pour répondre à vos besoins. Les émissions de Radio-Canada sont diffusées à l'heure de pointe, de 7 heures à 11 heures, et de 19 heures à 23 heures. Elles sont diffusées sur toutes les stations de Radio-Canada à travers le Québec et dans les provinces voisines.

DETENDEZ-VOUS

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
AU CANAL 2

Horaires-TV	
MERCREDI	
Le sigle c marque une émission en couleur	
CBFT	
10.35	Aujourd'hui à CBFT
11.00	Cinéma
	"Le coup de bambou", comédie (France 1962)
12.30	Ulysse et Ocar
1.00	Félix
1.15	Cinéma/feuilleton
	"Les derniers jours de la nation apôche" (1961)
1.30	Au fond des cœurs
2.30	Oui ou Non
3.00	Cinéma
	"Craquebille", comédie (France, 1962)
4.30	La belle à Surpise
5.00	Monsieur Surpise présente
5.30	Les Aventures de Bob Morane
6.00	Special chansons
6.25	Nouvelles du sport
6.30	Téléjournal
6.45	Aujourd'hui
7.30	Minouche
8.00	Cinéma du Mercredi
	"La loi du Seigneur", drame (E.U., 1962)
10.00	Concerts populaires de l'O.S.M. sous la direction de Jean Deslauriers
11.00	Téléjournal
11.20	Supplément régional
11.30	Nouvelles du sport
11.40	Jacques Buis présente
	"La princesse vous demande"
12.10	Enigmes
	"Le paquet jaune"
1.00	Téléjournal
CFTM	
7.45	Mire et Musique
8.00	Mémo matin
8.30	Tout est si sale
10.00	L'école du bonheur
10.15	Bonjour Capitaine
11.00	Epece de Florence
11.30	Aventures
	"La capitaine noir" (4e)
12.00	Première édition
12.45	Cinéma
	"Thérèse Martin" (6e)
12.30	Eternel amour
	"Le Myrtiling à Sarajevo" (4e)
1.00	Madame à ramasse
1.30	Voix de femmes
2.30	Cinéma-mercredi
	"La route est ouverte" (Australie)
4.00	Cinéma-mercredi
	"Les Brebis du prince Bursam" (E.U.)
CFCF	
12.00	Sound of 12
12.15	Newsroom 12
12.30	Romper Room
1.00	Little People
1.30	Photo Finish
2.00	In Town
2.30	People in Conflict
3.00	Magistrate's Court
3.30	It's Your Move
4.00	"The Last of the Mohicans"
4.30	Family Theatre
	"No Minor Vices"
6.00	The Pierre Berton Show
6.30	Pulse
7.00	The Flinstones
7.30	The Invaders
8.30	The Wednesday Night Movie
	"The Grass is Greener"
10.30	Canada 101
11.00	National News
11.15	Pulse
11.45	Pajama Playhouse "Black Orpheus" suivi de Newsroom 12

La couture chez soi



Pour la jeune étudiante dans le vent, l'ensemble à la Nehru est tout indiqué et fort pratique.

Le patron imprimé no 9216 est offert pour les tailles 10, 12, 14 et 16. La grandeur 12 correspond à 32 de buste.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

L'Arctique va connaître une ruée sur le pétrole

potins financiers

Tous les marchés ont connu des pertes fractionnaires, hier. Il y avait peu d'encouragement à une hausse sur la scène internationale. La tendance a été un peu plus ferme à la Bourse de Londres, mais le mouvement de baisse s'est poursuivi à Paris. En dépit de faibles écarts, il a fallu constater la tendance à la baisse à Toronto et à Montréal, le reste que l'indice des industrielles à Montréal a touché un sommet.

La plus importante firme américaine de brokers, Merrill Lynch, Pierce Fenner and Smith, a été accusée par la Commission des bourses et des valeurs de pratiques délictueuses. Cet organisme lui reproche d'avoir communiqué en juin 1966 à un nombre limité d'investisseurs institutionnels des informations sur les bénéfices de la compagnie Douglas Aircraft. Ces clients privilégiés ont alors vendu cette valeur alors que les représentants de la firme continuaient de recommander son achat aux autres clients. La plainte a été émise solidairement à la firme de courtage, à 14 de ses représentants et à 15 sociétés d'investissement parmi lesquelles figurent des institutions fort connues, notamment The Dryfus Corp et Investors Management Co.

L'Institut canadien des mines et de la métallurgie décerne à M. John H. Walsh, métallurgiste, le parchemin symbolique H. T. Airey aujourd'hui, lors de son assemblée annuelle à Vancouver. Cette distinction, sous le patronage de la

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les affaires des banques à charte ne cessent de croître

Au cours des dix dernières années, les dépôts des banques à charte au Canada ont plus que doublé. Au 30 avril, ils totalisaient \$22,225 millions. Mais, à la suite de la Loi sur les banques, la nature et la structure des dépôts changent. La livraison de juillet du Bulletin de l'A.C.C. une publication bimensuelle de l'Association des banquiers canadiens, affirme que les Canadiens en général attachent beaucoup plus d'importance à la question du taux d'intérêt. Ainsi, alors que les banques se sont montrées capables de payer des taux concurrentiels pour des dépôts de toutes sortes, les autres dépôts à préavis ont eux aussi nettement augmenté. Ces derniers servent de fonds qui sont investis dans plusieurs débouchés nouveaux tels que les billets à terme, les certificats de dépôts négociables et les certificats d'épargne de durées variées.

Au 30 avril 1968, cette catégorie s'élevait à \$3,439 millions, soit 14,7 p.c. du total. Au terme de l'année 1967, le montant n'était que de \$548 millions, soit seulement 4,8 p.c. Les dépôts d'épargne — dans les comptes de chèques traditionnels ainsi que dans les autres comptes introduits en 1967 et dépôts personnels à terme — constituent encore la plus importante catégorie, puisqu'elle s'élève maintenant à plus de \$12,5 milliards. Au cours de la dernière décennie, ce montant a plus que doublé, bien que le pourcentage du total soit demeure stable. Au 31 décembre 1967, les prêts personnels se chiffraient à \$3,902 millions, alors que les prêts industriels et les prêts commerciaux s'élevaient à \$8,500 millions et que les prêts en cours aux agriculteurs à ce moment-là atteignaient \$1,022 millions.

L'A.C.C. estime que les Canadiens ont fait en 1967 1,050,000,000 de chèques, comparativement à 300,000,000 en 1950. L'estimation de 1967 représente une moyenne de 52 chèques par tête, par rapport à seulement 22 en 1950. Cependant, l'affluence de documents peut être résorbée dans l'avenir au fur et à mesure que des changements surviendront dans les méthodes traditionnelles de paiement. Les banques à charte font actuellement des recherches et étudient l'aspect technologique d'un outillage nouveau et d'une mécanisation accrue. Elles doivent de plus se prémunir contre les conséquences juridiques et comptables qu'engendrerait un système « sans chèque ». Avec le début des activités de la « Bank of British Columbia », ce mois-ci, la Canada possède maintenant neuf banques à charte. Elles emploient 82,921 personnes, soit 53,075 femmes et 29,856 hommes. Des 121,063 actionnaires, 90,7 p.c. habitent au Canada.

Iron Ore de Canada favorise la recherche opérationnelle à Poly

Iron Ore Company of Canada vient d'octroyer une somme importante à l'École Polytechnique de Montréal. Le but de cette subvention est de permettre au département de génie minier de cette institution de développer des méthodes à l'aide desquelles il sera possible d'optimiser la manutention du minerai, de l'excavation jusqu'aux hauts-fourneaux en passant par le transport par voie ferrée et le transport par voie maritime. D'autres études seront aussi faites sur les variations de la teneur du minerai brut et de l'influence de ces variations sur un système intégré.

On reconnaît de plus en plus la nécessité pour un ingénieur minier de posséder des connaissances assez avancées en recherche opérationnelle. Cette discipline, assez récente, vise à reconnaître l'importance de la recherche et son acceptation par les secteurs les plus dynamiques de l'industrie canadienne font de l'impact économique que l'utilisation des concepts et techniques de la recherche opérationnelle peut apporter. Ces nouvelles méthodes permettent de tenir compte de facteurs qui autrefois devaient être négligés à cause de la complexité des problèmes envisagés et de la disponibilité des moyens de les résoudre. Il nous est maintenant possible de tenir compte d'un grand nombre d'éléments et d'optimiser ainsi une entreprise pour en assurer un profit optimal. Pour demeurer compétitif sur les marchés internationaux, le Canada se doit d'être à l'avant-garde dans ce domaine. Dans le secteur de l'industrie minière, la compagnie Iron Ore Company of Canada fut l'une des premières à reconnaître l'importance de la recherche opérationnelle et à en tirer profit. Cet important consortium qui est I.O.C. a introduit durant ces dernières années de nombreuses innovations et améliorations dans les domaines de l'excavation, de la concentration et de la manutention du minerai, de l'entretien de l'équipement, des communications, etc., qui découlent de l'utilisation de ces nouvelles connaissances.

Dominion Textile accroît ses ventes, ses revenus d'exploitation baissent

Dominion Textile Co. Ltd. a fait des bénéfices nets de \$5,300,496, soit \$2 l'action, au cours de l'exercice fiscal de 15 mois se terminant le 30 juin. Les pertes de l'exercice se terminant le 31 mars 1967 avaient été de \$3,677,980 ou \$1.45 l'action. Le changement de terme de l'exercice fiscal convient davantage aux fluctuations saisonnières de l'industrie des textiles. Les pertes d'exploitation en 15 mois s'établissent à \$4,320,056, mais un recouvrement de crédits fiscaux \$8,056,361, la vente de valeurs et d'actifs \$933,417 et des revenus d'investissements de \$630,774 ont permis d'établir le revenu net de \$2 l'action.

La perte d'exploitation est attribuable au palier élevé des importations de textiles d'Asie et d'Europe de l'Est, au coût élevé des emprunts, à la majoration du coût du coton brut et aux augmentations accordées à la main-d'œuvre.

La tendance d'accroissement des ventes amorcée en 1960 et interrompue en 1967 a été rétablie durant la dernière partie de la période financière terminée le 30 juin, alors qu'elles ont atteint \$208.6 millions, selon le rapport annuel de la Société Dominion Textile. Le chiffre des ventes consolidées pour les douze mois terminés le 31 mars 1968, au niveau de \$168 millions, a été le deuxième en importance enregistré par la Société pour une période comparable. Les ventes au cours du trimestre terminé en juin dernier ont dépassé de \$4.3 millions, soit de 11 p.c. celles du même trimestre de l'exercice précédent.

Un dividende total de \$1.05 par action a été versé sur les actions ordinaires durant la période financière. Ce dividende est à comparer à \$1 l'action pour l'exercice précédent, ou de \$1.25 pour la période comparable de quinze mois. L'avis des actionnaires est de \$29.26 par action. La période de quinze mois de l'exercice financier en a été une d'adaptation considérable pour l'industrie textile dans son ensemble et en particulier pour le groupe des entreprises Dominion Textile commentent les signataires du rapport, M. F. R. Daniels, président du conseil, et E. F. King, président. « Les résultats n'ont pas atteint les niveaux que nous avions prévus. Les tendances favorables et les résultats des nouveaux programmes que nous avons mis en œuvre se sont néanmoins révélés assez marqués, en regard de l'arrière-plan de problèmes de l'industrie et de l'économie, au pays et à l'étranger, pour justifier un sentiment de réussite. »

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.



M. Donald T. Regan, président de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., annonce que M. François Brault, B. Sc. com., devient actionnaire de la compagnie.

Bourse de Toronto

TORONTO — Les valeurs à la Bourse de Toronto ont baissé mardi pour la deuxième séance consécutive et ont terminé avec des pertes modestes.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 311 à 206.

Parmi les industrielles, Peel Elder a reculé de 3 3/8 à 40. Rothmans de 2 1/2 à 26. Neon Products de 2 à 33. Seagrains de 1 à 47. Canadian Goldale de 1 à 29. I.T.L. Industries de 1 à 17 1/2 et Bow Valley de 3 1/4 à 23 1/2.

Les banques et les mines industrielles étaient faibles. La Banque de Montréal a perdu 1/2 à 13 1/4. Toronto-Dominion 3/8 à 17 1/4. Noranda 1 5/8 à 51 3/8. Falconbridge 1 3/8 à 99 5/8 et Inco 1 2/4 à 41 3/4.

Metropolitan Stores a avancé de 2 1/2 à 49. Famous Players de 1 1/2 à 60. Donlie de 1 3/8 à 17. Texaco de 1 1/4 à 31 1/2 et Vascor de 1 1/8 à 87 1/8.

Imperial Oil a terminé à 78 1/8 après avoir atteint un sommet de 78 3/4. Seaway Hotel a grimpé de 2 à 21 et Revenue Properties de 1 1/4 à 14 1/2.

Dorpat a perdu 1/4 à 10. Canadian Breweries 1/8 à 9 1/4 et Fleet Manufacturing 10 cents à \$3.75.

Dans les métaux de base, Northgate a avancé de 5/8 à 15 3/8. Placer de 1 1/2 à 29. Hollinger de 1/2 à 31 3/4 et Palmco de 3/8 à 44 3/4. Canada Tungsten a reculé de 7 cents à \$1.80.

Union Oil et Dome Pete ont baissé de 1/4 à 47 et 71 respectivement. Central-Del Rio de 5/8 à 15 3/8 et Charter Oil de 25 cents à \$9.35. Jefferson Lake a grimpé de 3 1/4 à 32 1/4 et French Pete de 25 cents à \$8.25.

L'indice des industrielles a perdu de 53 à 168.98, celui des aurifères 3.56M à 2.199.14 et celui des pétroliers de 1.065.13 à 311.54. L'indice des métaux de base a gagné de 26 à 109.22.

Bourse de Montréal

MONTREAL — L'indice des industrielles à la Bourse de Montréal a atteint un sommet pour 1968, alors que les autres secteurs étaient en recul.

L'indice global a reculé de .06 à 164.56, celui des services publics de .01 à 138.78, celui des banques de 3.04 à 154.18 et celui des papiers de 17 à 84.59. L'indice des industrielles a grimpé de .39 à 173.33. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 127 à 100.

Famous Players a avancé de 2 à 60. International Utilities de 1 1/4 à 52. Du Pont de 1 à 32 et Radio Engine de 1/2 à 36 1/2. IBM a reculé de 1 à 364. Seagrains de 3/4 à 47. La Banque Royale de 3/8 à 19 1/2 et CPP de 1 1/4 à 63.

Rothmans a reculé de 3 1/2 à 25 3/4 et Canadian Breweries de 1 1/4 à 9 1/4. Les directeurs des deux compagnies ont donné leur accord de principe à un projet de fusion.

Parmi les mines et pétroles, Falconbridge a baissé de 1 1/4 à 100 1/2 et Noranda de 1 à 52. Imperial Oil a avancé de 7 1/8 à 78 1/4.

Sur le marché canadien, Peel Elder a perdu 2 1/2 à 41 et Seaway Hotels a progressé de 1 1/2 à 20 1/2. Consolidated Proprietary a perdu 9 1/2 à 49 cents.

Marché des bestiaux

Les prix de presque toutes les catégories de bestiaux étaient stables mardi comparativement à ceux de la semaine dernière sur les marchés montréalais. La demande était bonne et les échanges modérément actifs.

Arrivages: 983 bêtes à cornes, 583 veaux, 19 porcs, 86 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix valaient de 28.50 à 30.75, les bœufs de 27.25 à 28.25, les moyens de 24.50 à 26.75, les communs de 18.75 à 24.25.

Les génisses de choix se vendaient de 24.25 à 25, les bonnes de 22.75 à 24, les moyennes de 21.25 à 22.50, les communes de 16 à 20.50.

Les vaches ont rapporté de 19.75 à 21.25, les moyennes de 18 à 19.50, les communes de 16.50 à 17.75, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de 12 à 16.25.

Les porcs taureaux se vendaient de 23 à 25, les communs et les moyens de 18 à 22.75.

Les vaches valaient de 35 à 40, les moyens de 30 à 35, les communes de 20 à 30.50.

Les porcs de catégorie A ont rapporté de 32 à 32.75 les truis de 20.50 à 21.50.

Les agneaux pour l'abattage rituel valaient 26 les cent livres.

A noter...

\$170,000,000 de bons du trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 23 août 1968, ont été adjudgés aux prix suivants: \$135,000,000, échéance le 22 novembre, prix moyen 98.584; \$25,000,000, échéance le 21 février 1969, prix moyen 97.253. A l'adjudication de la semaine précédente, les taux moyens ont été de 5.85 pour cent dans le cas des bons à 91 jours et de 5.7 pour cent dans celui des bons à 182 jours.

Les prix du blé à terme ont perdu plus d'un cent le bouquet au cours de la semaine écoulée à Chicago, mais les prix du maïs étaient irréguliers, tandis que les autres céréales ont terminé en hausse. A la fermeture vendredi, le blé était en recul. Le maïs était irrégulier. L'avoine était en hausse. Le seigle était irrégulier. La fève soya était en hausse.

La Bourse Canadienne a reçu un avis selon lequel la compagnie Canadian Hydrocarbons Limited a offert d'acheter toutes les actions émises et devant être émises de la compagnie Castle Oil and Gas Limited à un prix unitaire de \$1. Cette offre ne sera valable qu'à certaines conditions et dans la mesure ou au moins 51 p.c. des actions de la compagnie Castle seront déposées. L'offre prendra fin à l'heure de fermeture des affaires, le 9 septembre. Les actionnaires de l'entreprise Castle intéressés par cette offre peuvent déposer leurs actions, le 9 ou avant le 9 septembre 1968, à la National Trust Company Limited, 330, Huitième avenue, S.W., Calgary, Alberta.

La Bourse Canadienne a reçu un avis selon lequel le conseil d'administration de la compagnie Imbrex Limited a approuvé à l'unanimité le projet de fusion mis de l'avant par la compagnie Neon Products et a recommandé à ses actionnaires l'acceptation d'un tel projet de fusion. La transaction implique un échange d'actions à raison de 46,1539 actions de la compagnie Neon pour chaque lot de 100 actions de la compagnie Imbrex. Grâce à une entente avec l'entreprise, Montreal Trust inclura, dans la lettre d'offres de la compagnie Neon, qui sera expédiée à tous les actionnaires de la compagnie Imbrex, une circulaire des administrateurs, une lettre d'offre officielle sera expédiée aux actionnaires le 9 ou avant le 26 août.

Les transactions sur les droits de Dominion Explorers Ltd., ont été suspendues à 12:52 p.m. le 26 août, jusqu'à ce que des renseignements additionnels soient dévoilés et expliqués.

Des soumissions seront reçues le 29 août pour \$170,000,000 de bons du trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 20 août, dont \$135,000,000 se rapportent à 91 jours et \$35,000,000 à 182 jours. \$153,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 30 août.

Les titres d'au moins 11 entreprises d'exploitation du pétrole et des minéraux dans le delta du Mackenzie ont connu une faveur nouvelle à la Bourse de Toronto, à la suite d'importantes découvertes dans la région de Prudhoe Bay, en Alaska, par Atlantic Richfield, de Philadelphia et Humble Oil, de New York.

Il n'y a pas eu de découverte importante au Canada, mais les investisseurs les anticipent. Les progrès accomplis en Alaska sont connus depuis six mois, mais il a fallu la publication de l'expertise de Degolyer et MacNaughton, conseillers en exploitation pétrolière de Dallas, au Texas, pour déclencher un mouvement de fièvre expectative. Ils croient que les réserves du nouveau bassin pétrolier s'élèvent à cinq ou dix milliards de barils.

Ce chiffre fait plus que bonne figure à côté de celui de 2-000,000,000 de barils, découverte importante saluée à grand cri, l'an dernier, de Occidental Petroleum, dans le désert de Libye.

Ainsi s'ouvre un vaste secteur de l'Arctique à l'exploitation minière et pétrolière.

Ce mouvement va de pair avec celui de l'exploration pétrolière que l'on pousse activement dans le monde entier, même si les réserves reconnues peuvent durer jusqu'en l'an 2,000.

La fermeture du canal de Suez a éperonné les entreprises d'exploration et il en a été de même des conditions politiques au Moyen Orient où se trouvent près des deux-tiers des réserves mondiales de pétrole.

La concurrence est vive entre les géants du pétrole et il leur faut se tailler une place dans les nouveaux gisements d'Amérique.

Depuis deux ans déjà les explorations sont poussées plus activement dans l'Arctique canadien. British American Oil a pratiqué des forages dans l'île Richards, dans le delta du Mackenzie, mais il ne s'agit pas d'une importante découverte. Shell Oil et Imperial Oil ont embotté le pas.

La tentative de Dome Pete, dans l'Arctique, il y a quelques années n'a pas été fructueuse. De même Imperial Oil n'a pas profité de ses explorations jusqu'à 100 milles au nord du Mackenzie.

Les profits des sociétés pétrolières n'ont cessé d'augmenter ces dernières années et des découvertes d'importance accentueraient encore la faveur de ces titres.

SAS a transporté plus de passagers outre-mer

Le transport des passagers dans les deux sens au-dessus de l'Atlantique nord par la SAS a enregistré une hausse de 16 p.c. en juillet au regard du même mois l'an dernier. Le nombre de places disponibles augmentait de 22 p.c. au cours du même mois par rapport à juillet 1967. Tous les points de départ ont marqué des gains. Chicago-Montréal enregistrerait une hausse de 7.9 p.c., bien que le nombre des places disponibles ait été légèrement inférieur à celui de juillet 1967. Au départ de New York, on rapporte un gain de 14.8 p.c., mais les places disponibles marquaient une hausse de 20.7 p.c. de Los Angeles-Seattle, la SAS annonce une augmentation de 31.6 p.c. du nombre des passagers et une hausse de 50.4 p.c. des places disponibles.

Sur l'ensemble du réseau, les kilomètres de revenu parcourus par les passagers de la SAS ont augmenté de 18 p.c. pour atteindre 543 millions, alors que le nombre de places offertes s'élevait à 929 millions places-kilomètres. Le coefficient de charge s'établit à 58.4 p.c. Des progrès importants ont été enregistrés sur les routes vers l'Extrême-Orient, le Moyen-Orient ainsi que sur les routes domestiques du Danemark et de la Norvège.

Bourse de N. Y.

NEW YORK — Le marché n'a réagi ni à la nouvelle augmentation du coût de la vie, ni à la confirmation d'un accord entre les dirigeants tchécoslovaques et soviétiques. Une baisse modérée est intervenue au cours de la deuxième partie de la séance, dans une atmosphère assez calme.

L'évolution de la situation tchécoslovaque avait été anticipée par la hausse de lundi. Les brokers ne s'attendent généralement pas à une évolution marquée du marché avant le long week-end de la fête du travail.

La baisse a affecté la plupart des ordinateurs, des matériaux de construction, des magasins, des pharmaceutiques, des alimentaires, des banques d'épargne et des machines de bureau.

Par contre, le ton a été soutenu parmi les constructions électriques, les machines, les pétroles, les aciéries et les chemins de fer. Les automobiles ont été irrégulières. General Motors et Ford ont été en hausse tandis que Chrysler et American Motors maintenaient leurs positions.

Control Data, la plus active, a de nouveau été en baisse par anticipation d'une diminution des bénéfices de la compagnie. Occidental Petroleum a été stimulée par la découverte d'un gisement de sel par sa filiale Hooker Chemical. Schenley a réagi à l'indication que Glen Alden achètera un nombre d'actions plus important que prévu initialement. Kimberley Clark a été en hausse malgré la diminution de ses bénéfices trimestriels.

Au total, 9,710,000 actions ont changé de mains, comparativement à 9,740,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Pacific a avancé de 2 3/4, International Nickel et Alcan de 1 1/4 chacun. McIntyre Porcupine a reculé de 1/2.

Sur le marché américain, Scurry Rainbow Oil a reculé de 3-4 Canadian Javelin et Jupiter Corp. ont reculé de 1/4 chacun et Canadian Marconi de 3/8. Preston a avancé de 1/4.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 684, à 582, avec 237 valeurs inchangées.

Cours de l'or

PARIS — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait \$64.00 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français au regard de \$64.50 lundi. L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait \$153.00 comparativement à \$156.00 la veille.

LONDRES — Le prix de l'or était coté à \$39.55 US l'once aujourd'hui sur le marché européen de l'or comparativement à \$39.40 vendredi.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS

CRÉDIT - QUÉBEC INC.

Courtiers en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361

Besoin de capital à bon prix

1) Obtenir plus de capital ?
2) Augmenter les ventes ?
3) Accroître la production ?
4) Augmenter les profits ?

Si vous voulez arriver aux points énumérés, Canadian Factors peut vous aider avec ses vastes connaissances du marché. Nous vous enseignons plusieurs moyens pouvant augmenter vos ventes et réduire les frais d'opération. Téléphonez-nous pour une consultation gratuite aujourd'hui même.

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

1450, rue City Councilors, Montréal 2 • 849-8681
330, rue Bay, Toronto 1 • 368-8227

DÉSIREZ-VOUS DEVENIR AGENT DE CHANGE?

Une carrière intéressante vous est offerte dans le commerce des valeurs mobilières. La maison J.T. Gendron Inc., (fondée en 1947) membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, vous offre l'opportunité de vous associer à son expansion. Un programme d'éducation professionnelle a été organisé et pourra être suivi le jour ou le soir.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Gilles Bédard.

J.T. Gendron Inc.,
800 Place Victoria,
Suite 1110,
Montréal, Qué.
Tél.: 878-4266

SFCI
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. L.TÉE
Filiale de la Banque Nationale de Paris

Financement d'opérations de commerce international

Dépôts à demande et à terme en toutes devises

Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712
Québec: 900, est, Grande-Allée/Tél.: 528-0457

BÉNÉFICES NETS

Waterous GM Diesel Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$70,319, soit l'équivalent de 36 cents l'action, au regard de \$15.551 et 8 cents l'action en 1967.

Western Pacific Products and Crude Oil Pipelines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$966,927, soit l'équivalent de 14 cents l'action, au regard de \$1,026.256 et 15 cents l'action en 1967.

Wright — Hargreaves Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$11,629, au regard de \$105,201 en 1967.

Sobeys Stores Ltd., pour l'exercice financier terminé le 4 mai 1968: \$807,764, au regard de \$732,952 en 1967.

G. Tamblin Ltd., pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1968: \$712,969, soit l'équivalent de \$2.45 l'action, au regard de \$628,430 et \$2.15 l'action en 1967.

Vulcan Containers Canada Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$70,210, soit l'équivalent de 17 cents l'action, au regard de \$39,407 et 9 cents l'action en 1967.

Zenith Electric Supply Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: \$56,144, au regard de \$53,386 en 1967.

DIVIDENDES

Bay Mills Ltd.: 15 cents l'action privilégiée et \$1.50 d'arrangés, le 13 septembre, inscription le 3 septembre.

Bowater Paper Corp. Ltd.: 13 cents l'action ordinaire, le 6 novembre, inscription le 30 septembre.

British Columbia Packers Ltd.: 37 1/2 cents l'action de catégorie A, 50 cents l'action de catégorie B, le 16 septembre, dans les deux cas, inscription le 3 septembre.

Canada Packers Ltd.: 28 cents l'action ordinaire, le 1er octobre, inscription le 6 septembre.

Canadian General Securities Ltd.: 15 cents l'action de catégorie A et l'action de catégorie B, le 1er octobre pour les deux, inscription le 13 septembre.

Canadian Hydrocarbons Ltd.: 17 1/2 cents l'action ordinaire, 27 1/2 cents l'action privilégiée de série A, le 30 septembre, dans les deux cas, inscription le 16 septembre.

R.I. Crain Ltd.: 8 cents l'action ordinaire, le 30 septembre, inscription le 6 septembre.

Great Lakes Power Corp. Ltd.: 15 cents l'action ordinaire, le 30 septembre, inscription le 3 septembre.

Great Northern Gas Utilities Ltd.: 17 1/2 cents l'action privilégiée de série A, le 30 septembre, inscription le 16 septembre.

Scottish and York Holdings Ltd.: 5 cents l'action ordinaire, le 15 octobre, inscription le 20 septembre.

Trans-Prairie Pipelines Ltd.: 10 cents l'action ordinaire, le 13 septembre, inscription le 30 août.

Cours de l'or

PARIS — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait \$64.00 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français au regard de \$64.50 lundi. L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait \$153.00 comparativement à \$156.00 la veille.

LONDRES — Le prix de l'or était coté à \$39.55 US l'once aujourd'hui sur le marché européen de l'or comparativement à \$39.40 vendredi.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS

CRÉDIT - QUÉBEC INC.

Courtiers en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361

Besoin de capital à bon prix

1) Obtenir plus de capital ?
2) Augmenter les ventes ?
3) Accroître la production ?
4) Augmenter les profits ?

Si vous voulez arriver aux points énumérés, Canadian Factors peut vous aider avec ses vastes connaissances du marché. Nous vous enseignons plusieurs moyens pouvant augmenter vos ventes et réduire les frais d'opération. Téléphonez-nous pour une consultation gratuite aujourd'hui même.

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

1450, rue City Councilors, Montréal 2 • 849-8681
330, rue Bay, Toronto 1 • 368-8227

DÉSIREZ-VOUS DEVENIR AGENT DE CHANGE?

Une carrière intéressante vous est offerte dans le commerce des valeurs mobilières. La maison J.T. Gendron Inc., (fondée en 1947) membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, vous offre l'opportunité de vous associer à son expansion. Un programme d'éducation professionnelle a été organisé et pourra être suivi le jour ou le soir.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Gilles Bédard.

J.T. Gendron Inc.,
800 Place Victoria,
Suite 1110,
Montréal, Qué.
Tél.: 878-4266

SFCI
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. L.TÉE
Filiale de la Banque Nationale de Paris

Financement d'opérations de commerce international

Dépôts à demande et à terme en toutes devises

Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712
Québec: 900, est, Grande-Allée/Tél.: 528-0457



M. P.W. Mayer (à droite) directeur des services techniques de l'Iron Ore Company of Canada présente au premier échelon d'une série de trois à M. P.E. Rivier, président de la Corporation de l'École Polytechnique, comme encouragement aux études en recherche opérationnelle.

Fruits et Légumes

Prix payés aux producteurs du Marché central montréalais pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'agriculture et de la colonisation.

Fruits

Pommes: jaunes transparentes, \$2.50 à \$3 le minot; Melba \$3 à \$3.50 le minot; McIntosh hâtive, \$3 à \$3.50; Lobo, \$4 le minot.

Bleuets: \$4.50 à \$5 pour 11 pintes.

Légumes

Aubergines: \$3.50 le bouquet.

Baume: \$1 à \$1.25 la doz.

Bettes: \$3 à \$3.50 le paquet de 12, \$1.50 pour 50 lbs.

Ble d'Inde: \$5 à \$6 la doz.

Brocoli: \$1.25 à \$1.50 la doz.

Carottes: \$5 à \$6 la doz; \$1.50 pour 50 lbs; \$2 à \$2.25 pour 100 carottes de 3 lbs ou 24 celles de 2 lbs.

Céleri: \$1 à \$1.25 la doz.

Ciboulette: \$1.00 la doz.

Chicoree et escarole: \$1 à \$1.25 la doz.

Choux: verts \$5 à \$6 la doz; Choux de Bruxelles: \$4 pour 16 pintes.

Choux chinois: \$1.75 à \$2.25 pour 12; Savoie \$2.50 la doz.

Choux-fleurs: \$1.75 à \$2 la doz.

Concombres: \$1.25 à \$1.75 pour 6 doz.

Courges: Marrow, \$2 le minot; Zucchini, \$1.75 à \$2 pour 20 lbs.

Echalotes: \$1.75 à \$1.80 le caquet de 2 ou 3 doz.

Epinards: \$2.25 à \$2.50 le minot ou 12 celles de 10 oz.

Fèves jaunes: \$2.25 à \$2.50 les 20 lbs; vertes: \$2 à \$2.25 les 20 lbs.

Laitue: Iceberg, \$1.25 à \$1.75 pour 18; frisée, \$1.25 à \$1.50 pour 24; Boston \$1.25 pour 16; Romaine \$1 pour 12.

Oignons: \$9 à \$1 la doz; \$2 à \$2.50 pour 50 lbs.

Panais: \$3.50 le bouquet.

Persil: \$5 à \$6 la doz.

Poireaux: \$9 à \$1 la doz.

Pommes de terre: \$1.10 à \$1.15 les 50 lbs; grenailles, 75 à \$1 les 50 lbs; lavées, \$2.25 pour 50 lbs.

Piment: \$2.50 la boîte de 15 lbs.

Pois verts: \$1.75 à \$2 pour 20 lbs.

Salsif: \$1.50 la doz.

Radis: \$1 la doz; \$2 à \$2.25 les 30 celles de 6 oz.

Rutabaga: \$2 le minot; \$1.50 les 50 lbs; 20 à 25 le paquet.

Tomates: rouges, \$9 à \$10 pour 15 lbs; \$1 à \$1.25 les 20 lbs; roses, \$2 à \$2.25 pour 20 lbs; \$1.25 à \$1.50 pour 15 lbs.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS

CRÉDIT - QUÉBEC INC.

Courtiers en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361

Besoin de capital à bon prix

1) Obtenir plus de capital ?
2) Augmenter les ventes ?
3) Accroître la production ?
4) Augmenter les profits ?

Si vous voulez arriver aux points énumérés, Canadian Factors peut vous aider avec ses vastes connaissances du marché. Nous vous enseignons plusieurs moyens pouvant augmenter vos ventes et réduire les frais d'opération. Téléphonez-nous pour une consultation gratuite aujourd'hui même.

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

1450, rue City Councilors, Montréal 2 • 849-8681

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Mines et huiles, and Petroliers.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Mines et huiles, and Petroliers.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York Exchange, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Mines et huiles, and Petroliers.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the New York Exchange, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Mines et huiles, and Petroliers.



Joseph R. Hanson

Joseph R. Hanson a été élu vice-président de Robin Hood Flour Mills Limited lors d'une récente réunion du conseil d'administration de la compagnie à Montréal.

Monsieur Hanson dirige la division Supersweet de la compagnie Robin Hood. Supersweet exploite cinq usines de moulinage à Terre-Neuve au Québec et en Ontario, ainsi qu'une usine d'apprêtage de volailles en Ontario. Une sixième usine de moulinage est présentement en construction à Stratford, Ontario.

Monsieur Hanson est entré au service de Supersweet en 1960. Il détient un grade universitaire en économie rurale et il possède une vaste expérience en finances agricoles, en évaluation et en gestion des fermes.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.

Table of mutual fund data, including columns for fund names, prices, and changes.

Indice des obligations à New York

Table of bond index data for New York, including columns for bond names, prices, and changes.

Indice à New York

Table of index data for New York, including columns for index names, prices, and changes.

Indice à Toronto

Table of index data for Toronto, including columns for index names, prices, and changes.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing Belzile, Cardinal, Roy & C. and Lucien Dahmé, C.A.

PROVOST & PROVOST

Advertisement for Provost & Provost, listing services and contact information.

VIAMU & ROBIN

Advertisement for Viamu & Robin, listing services and contact information.

Duval, Buteau & Cie

Advertisement for Duval, Buteau & Cie, listing services and contact information.

Mallette, Normandin & Cie

Advertisement for Mallette, Normandin & Cie, listing services and contact information.

Valuers minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ville-Marie 1522

Table of mineral valuers data, including columns for valuer names, prices, and changes.

Indice à Montréal

Table of index data for Montreal, including columns for index names, prices, and changes.

Indice de Dow Jones

Table of Dow Jones index data, including columns for index names, prices, and changes.

COURS DU DOLLAR

MONTREAL - Le dollar américain était inchangé et cotait à \$1.07 en devises canadiennes. Le livre sterling était en baisse de 1-8 et cotait à \$2.56.

NEW YORK - Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93.15-64 en devises américaines. Il était à 93.15-64 il y a une semaine.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

Indice à Montréal

Table of index data for Montreal, including columns for index names, prices, and changes.

Indice de Dow Jones

Table of Dow Jones index data, including columns for index names, prices, and changes.

COURS DU DOLLAR

MONTREAL - Le dollar américain était inchangé et cotait à \$1.07 en devises canadiennes. Le livre sterling était en baisse de 1-8 et cotait à \$2.56.

NEW YORK - Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93.15-64 en devises américaines. Il était à 93.15-64 il y a une semaine.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

Indice à Montréal

Table of index data for Montreal, including columns for index names, prices, and changes.

Indice de Dow Jones

Table of Dow Jones index data, including columns for index names, prices, and changes.

COURS DU DOLLAR

MONTREAL - Le dollar américain était inchangé et cotait à \$1.07 en devises canadiennes. Le livre sterling était en baisse de 1-8 et cotait à \$2.56.

NEW YORK - Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93.15-64 en devises américaines. Il était à 93.15-64 il y a une semaine.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

STOCK

Table of stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

